ÉCITÉ ÉDUCATIVE

Vol.3 No1 Septembre 1987

La revue des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'U. de M.

LA RENTRÉE:
ON VOUS ATTEND !

AGEEFEP
Préparation du Congrès 1987

Portrait
La gageure d'un bachelier

Entrevue
Jacques Léonard
Doyen de la FEP.

BEAUCOUP À OFFRIR !

coopoly

Coopoly, grâce à ses trois succursales, vous offre une vaste gamme de produits à des prix exceptionnels.

Nous invitons donc toute la population étudiante et le personnel du campus de l'Université de Montréal à venir constater les nombreux avantages du magasinage à Coopoly.

Vous pourrez obtenir votre carte de membre à notre librairie et à notre succursale informatique pour la modique somme de 11,00$.

Coopoly...**atout** prix !

Papeterie
École Polytechnique
340-4841

- Materiel graphique
- Calculatrices
- Articles de papeterie

Librairie scientifique
École Polytechnique
340-4851

Vaste inventaire et service de commande

Succursale informatique
5000 Jean-Talon ouest
340-4487

• Salle de montre, • ordinateurs XT, AT, • logiciels et périphériques • Service technique

CITÉ ÉDUCATIVE

La Cité éducative implique que puisse être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s' instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.

Edgar Faure, Apprendre à être

Rédactrice en chef
Martine Langlois

Graphisme et mise en pages
Liliane Bedey

Photographies
Jean-François Leblanc
Pierre Rochon

Collaborateurs et collaboratrices
Christian Arseneault, Josiane Cusson, Sylviane Lanthier, Chantal Laplante, Yvan Lortie, Robert Martin, Denis Sylvain

Page couverture
Photo de Claude Le Bel et graphisme Liliane Bedey

Responsable de la publicité
Yvan Lortie

Impression
Imprimerie Jacques-Cartier

Tirage
10 000 exemplaires
Les textes et/ou illustrations publié-e-s dans Cité Éducative peuvent être reproduit-e-s avec mention obligatoire de sa source. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada, 3e trimestre 1985.
Port payé à Montréal, courrier de 3e classe.

Cité Éducative est la revue officielle de l'Association Générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal.

Comité exécutif:
Robert Martin, président
Denis Sylvain, Secrétaire général
Christian Arseneault, Affaires académiques
Chantal Laplante, Affaires étudiantes
Jean-Pierre Vézina, Service aux étudiant-e-s
Normand Labelle, Coopération et développement
Josiane Cusson, Information et communications

Adjoint administratif
Yvan Lortie

Secrétariat
Louise Daigneault

Adresse
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678

SOMMAIRE

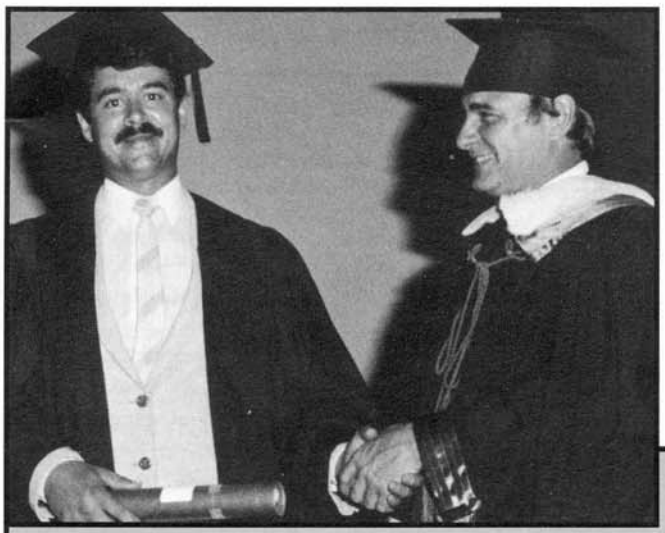

18
Portrait
La gageure d'un bachelier

4
Les petits mots de la rédactrice

5
Plume libre

6
Communiqués

7
Editorial
Prêt et prête pour la rentrée?

8
...allez-vous à l'épicerie sans votre liste?

9
Le règlement pédagogique

11
AGEEFEP
Congrès 1987

20
Certificat
Mettez du plomb dans le vôtre!

26
Le ouf! libérateur

27
Les responsables de programme : ces inconnu-e-s!

30
Ailleurs

31
Curiosités

32
Informations facultaires

33
Babillard

34
Croisez l'AGEEFEP

22
Entrevue
Le grand timonier nous parle

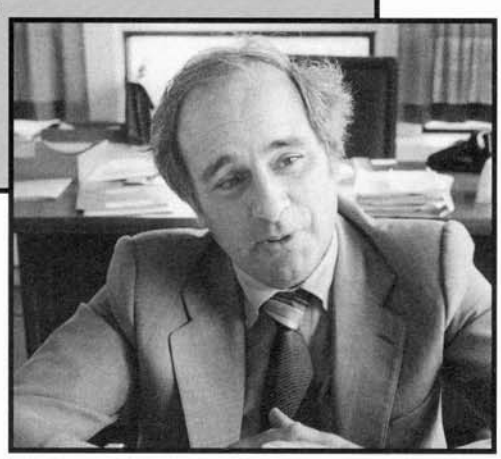

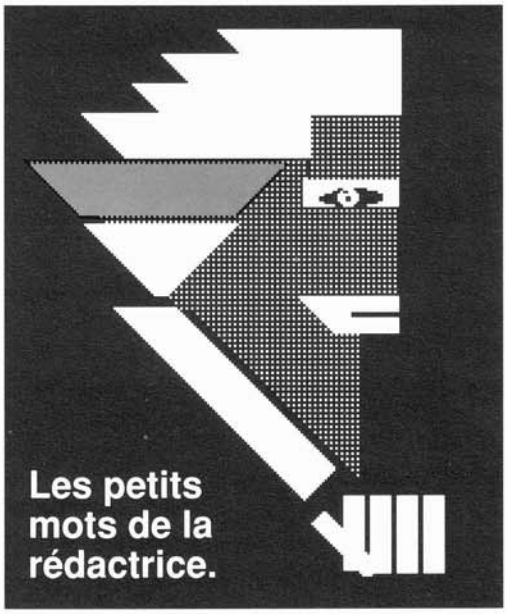

Ah! l'odeur des gommes à effacer, des crayons et des sacs d'école neufs de notre enfance. L'énervement du premier matin et les départs précipités.

Maintenant, tous les matins sont précipités (travail oblige!) et les soirées n'en finissent plus (études obligent!).

Pour vous épargner du temps, nous vous avons réservé, dans ce numéro, quelques pages d'information sur ce qui est important de connaître à la FEP (plan de cours, règlement pédagogique, notes de passage et tutti quanti).

Encore mieux ! Vous recevrez d'ici peu, si ce n'est déjà fait, l'Indispensable des étudiant-e-s, un répertoire d'informations sur l'AGEEFEP, la FEP, les services universitaires, etc. et, surtout, sur les problèmes que vous pouvez rencontrer et les solutions à y apporter.

Allié aux autres instruments déjà en votre possession (Annuaire de la FEP, Horaire des cours), l'Indispensable le deviendra bientôt, ne serait-ce que pour vous débrouiller dans les méandres universitaires.

Il est aussi question de Congrès : la première partie d'une synthèse des rapports qui seront déposés en novembre prochain. Vous voulez poser votre candidature à un des postes ou proposer des amendements ou des actions particulières ? Regardez en page13.

Et, comme si cela n'était pas suffisant, une entrevue avec le doyen, Jacques Léonard, vous fera naviguer dans les eaux profondes de la FEP; quelques réflexions d'un responsable de programme sur la Faculté et l'Université, la gageure d'un nouveau bachelier de la FEP et toutes les rubriques habituelles vous attendent.

Eh! oui, Cité Educative est sortie pour préparer votre rentrée. Les vacances sont bien finies! ▮

CEPSUM

SAISON 1987-1988

PASSE-SPORTS POUR LA Forme

- Programme aquatique et périnatal
- Programme compétitif
- Programme de conditionnement physique
- Programme éducatif
- Programme récréatif
- Programmes communautaires

Renseignements
343-6150

Pour plus de détails, consultez notre brochure

Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

Vers d'autres cieux.

À l'attention de
C.Arseneault

Par la présente, je tiens à vous annoncer ma démission du poste de représentant étudiant sur le comité de programme du certificat en publicité.

Je me vois dans l'obligation de démissionner également de mon poste de représentant de classe au même certificat. J'ai été admis, à ma grande joie, à la maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information offerte à l'Université de Montréal.

Les cours suivis à la FEP ont grandement amélioré mon dossier et je n'ai aucun doute qu'ils ont joué en ma faveur auprès du comité d'admission.

Quant à mon expérience à l'AGEEFEP, comme représentant de classe siégeant sur le comité du programme ou comme collaborateur à la revue, elle m'a été fort utile et m'a permis de compléter ma formation académique.

Je tiens donc à remercier l'Association et ses principaux artisan-e-s, et lui souhaite de réaliser ses objectifs le plus tôt possible et de continuer à servir d'exemple pour tout autre groupement d'étudiant-e-s adultes.

Claude Lussier.

Des remerciements paraîtront toujours un peu fades quand il s'agit de mentionner tout le temps et l'enthousiasme que nos membres accordent à l'Association. Nous les adressons tout de même à Claude Lussier en y joignant nos voeux de bon succès dans sa nouvelle démarche.

Le comité exécutif.

Une réponse à notre appel.

Je me fais un plaisir de répondre à ton appel lancé dans le dernier numéro de Cité éducative. Tu trouveras ci-joint quelques suggestions qui te seront peut-être utiles. (Dans la revue), la formulation des idées me semble plus claire et concise (...). La présentation graphique est aussi efficace grâce à l'excellent travail de L. Bedey.

Suggestions

Diversifier le contenu de la revue (...) en accordant plus d'importance à l'information culturelle et surtout aux opinions, témoignages et expériences des membres de l'Association. (...)

Étant donné que la clientèle étudiante de la FEP est composée à 80 % de femmes, aborder des sujets qui collent davantage à leur réalité.

Inviter des intervenants connus du monde de l'éducation à soumettre des articles ou un projet éditorial. (...)

Régler la question de la féminisation.(...) Je trouve que l'ajout des e et des tirets alourdit passablement les textes.(...) Je vous suggère d'ajouter à la p. 2 de la revue, l'encadré suivant : Dans Cité Educative [1], la forme masculine est employée pour désigner le masculin et le féminin, sans discrimination.

Recruter d'autres collaborateurs (...).

Martial Denis

S'il vous fait plaisir de répondre à notre appel, imaginez le nôtre en vous lisant. C'est une bouffée d'air frais qui nous encourage à poursuivre notre travail.

Plusieurs de vos suggestions sont plus qu'intéressantes et nous nous efforcerons, au cours des prochains numéros, d'en réaliser quelques-unes.

Deux suggestions ont cependant retenu mon attention immédiate; ce sont celles portant sur la féminisation des termes et sur le recrutement de collaborateur-trice-s

Dans le premier cas, je vous rappelle que la politique de la revue en cette matière respecte la proposition de principe, adoptée au Congrès 1985 et qui se lit comme suit "...que le générique féminin soit utilisé dans tous les textes de l'AGEEFEP."[2] Etant donné que la revue est l'organe d'informations de l'Association, il me semble essentiel que nous respections cette volonté. D'ailleurs, comme vous le dites si bien," la clientèle étudiante de la FEP est composée à 80 % de femmes (...) ". Bien que le taux soit de 75 % , ce seul fait devrait faire oublier les quelques désagréments causés par la lecture des e et des tirets qui vous semble alourdir " passablement le texte ". Tout est question d'habitude.

Quant au recrutement de collaboratrices ou de collaborateurs, c'est une tâche à laquelle je ne me suis pas encore attelée. Cependant, comme à vous, cette tâche m'apparaît nécessaire si on veut garder à la revue sa crédibilité et son dynamisme.

C'est ce que je me souhaite tout en rappelant aux membres que c'est grâce à leur initiative que nous atteindrons ce but.

M.Langlois

1 Les petits mots de la rédactrice, Cité Educative, vol.2, no.4, p. 4.

2 Synthèse des propositions adoptées au Congrès de fondation de l'AGEEFEP, tenu les 16 et 17 novembre 1985, no.16, Proposition de principe, p. 9.

Une réalité difficile.

(...) j'aimerais porter à votre attention des faits qui me semblent confirmer un problème d'organisation à la FEP. À la session printemps 1987, j'étais inscrite au cours MSN 1003 "Prévention des risques à la santé". À la première soirée de cours, nous avons dû retourner chez nous, après une heure d'attente, car il n'y avait pas de professeur. Le lendemain, on nous informait qu'on avait oublié de dire au professeur qu'il devait donner un cours. La situation était réglée, au deuxième soir, mais nous nous étions tous déplacés pour rien.

De plus, nous étions nombreux et entassés dans un local exigu et mal aéré au sous-sol du Pavillon 5620. Les pupitres auraient pu servir à de jeunes élèves!

Un étudiant nous rapportait qu'il suivait un autre cours avec un petit groupe (...) dans un auditorium. Nous avons donc envoyé une pétition à M. Florian Ouellet, à ce sujet, mais il semblerait que le local qu'on nous offrait était au Pavillon principal et qu'il n'était pas plus adéquat. Nous sommes donc restés au local 0075.

Je suis consciente que la lourdeur administrative peut en partie expliquer ces faits mais il me semble y avoir des limites. J'en suis à mon troisième certificat, et à presque tous les cours, il y a un problème en début de session.

J'espère donc que la situation s'améliorera, car il n'est déjà pas facile d'aller à l'université après une journée de travail; cela devient difficile quand nous avons à vivre de tels problèmes.

Michelle Savard
Certificat en santé et sécurité du travail

COMMUNIQUÉ

Le cinéma de demain vous tombera dans l'oeil à Ste-Thérèse.

Le 3e Festival du Cinéma International de Ste-Thérèse se déroulera du 16 au 21 septembre. C'est un rendez-vous avec des premières oeuvres cinématographiques nationales et internationales, en court et long métrage.
Plus d'une douzaine de longs métrages provenant du Québec, de l'Italie, du Portugal, du Brésil, de la Yougoslavie, pour n'en citer que quelques-uns, seront en compétition pour le Prix du public 'Hydro-Québec'.
Les prix 'Jeunes Cinéastes' reviendront aux courts métrages qui se seront distingués parmi la vingtaine de participants dans cette catégorie . La revue du Festival vous indiquera l'horaire des projections des films, des matinées scolaires, des films hors compétition et d'une nuit d'horreur musicale. Cette revue est disponible chez les dépositaires habituels tels la Cinémathèque, les Universités, Le Lux...etc.
Ouvrez l'oeil !▮

Bibliothèques : une question de survie

En avril dernier, le président de l'AGEEFEP donnait son aval à une campagne de sollicitation auprès des étudiant-e-s de la FEP afin de recueillir des fonds qui serviront à augmenter les budgets d'acquisition des bibliothèques de l'Université de Montréal. La lettre qui vous est parvenue à ce propos a pu en surprendre plusieurs.
L'AGEEFEP considère les services bibliothécaires suffisamment importants pour la bonne marche des études de sa clientèle qu'elle n'a pas hésité à encourager cette pratique peu répandue dans les universités francophones.
C'est dans cet esprit et afin de vous sensibiliser à cette situation, qui faute d'un apport financier important ne pourra que se détériorer, que votre Association a donné son appui. Il s'agit d'une prise de position ponctuelle, qui ne nous retire en rien le droit d'une évaluation critique des politiques budgétaires universitaires à l'égard des bibliothèques. ▮

Retour du beau temps.

Les relations entre l'AGEEFEP et la FAECUM se sont grandement améliorées. Faut-il y voir là l'influence, depuis juin dernier, d'une nouvelle équipe dirigeante à la Fédération ? C'est une explication réaliste, selon Robert Martin, président de l'AGEEFEP, qui se félicite de cette nouvelle ouverture d'esprit.
Les deux organismes ont décidé de former un comité paritaire et conjoint dont les travaux aboutiront peut-être à un protocole d'entente. Les sujets de discussion ne manquent pas : représentativité des étudiant-e-s à l'U. de M., la délicate question des SAE, etc..
Pour l'exécutif de l'Association, ce dossier a été une des priorités de l'été. Les résultats devraient être connus au Congrès de novembre prochain. ▮

À VOTRE SERVICE

Sous cette rubrique, les Services aux étudiants vous feront part régulièrement des projets ou des activités susceptibles de vous intéresser.

64 ateliers d'apprentissage! 6 films de Stanley Kubrick! 4 concours! 2 productions théâtrales! Voilà, entre autres activités, ce que le ***Service d'animation culturelle*** offre aux étudiants de l'Université de Montréal lors du trimestre d'automne 1987.
Si vous ne pouvez participer aux activités régulières, vous pouvez organiser vos propres activités, où, quand et comme vous le voulez, en puisant dans les ressources du Service d'animation culturelle. Celui-ci, en effet, dispose d'installations utilisables 16 heures par jour, 7 jours par semaine, 12 mois par année. Il offre, de plus, des subventions à tout groupe qui désire organiser des événements culturels. Information : **343-6524** (jour)
343-7682 (soir et fin de semaine)

Le Service de santé tiendra du 7 au 15 octobre sa campagne de prévention des maladies transmises sexuellement (MTS, SIDA). Soyez attentifs aux journaux du campus, ils vous informeront sur les kiosques d'information, les conférences, les cliniques de dépistage, etc..

Le Service de pastorale accueille les individus et les groupes intéressés à la dimension spirituelle, à la réflexion, aux échanges et aux engagements dans le respect et l'épanouissement des valeurs chrétiennes. **Tél.: 343-6394**

Le Service des sports offre aux étudiants de l'Université de Montréal ainsi qu'à ses abonnés plus de 80 activités physiques, des installations des plus modernes et autres privilèges, 7 jours par semaine et 50 semaines par année. Nous vous attendons !
Heures d'ouverture : de 7h00 à 23h30, du lundi au vendredi
de 8h30 à 22h00, le samedi et dimanche.

Le Service d'orientation et de consultation psychologique offre des services de consultation psychologique, d'information et d'orientation scolaires et professionnelles. Le centre de documentation est ouvert jusqu'à 20h00 le mardi et le mercredi.
Consultation psychologique et orientation **Tél.: 343-6853**
Information scolaire et professionnelle **Tél.: 343-7990**

Les Services socio-économiques regroupent cinq services essentiels pour un mieux-être quotidien :
le Bureau de l'aide financière **Tél. : 343-6122**
Répondeur 24 heures par jour
– Information générale **Tél.: 343-6145 ou 343-6148**
– Révision de dossiers **Tél. : 343-7013**
le Bureau de logement hors campus **Tél. : 343-6533**
le Bureau des services aux étudiants handicapés **Tél. : 343-7928**
le Bureau des services aux étudiants étrangers **Tél. : 343-6935**
le Bureau universitaire de l'emploi (Centre d'emploi du Canada) **Tél. : 343-6736**

Ne manquez pas le concert de l'O.S.M. à la salle Claude Champagne, le 20 septembre à 20h00.
Prix d'entrée :6 $ étudiant/10 $ autre
En vente au CEPSUM, renseignements : **Tél. : 343-6725.**

Université de Montréal
Services aux étudiants

Prêt et prête pour la rentrée?

Le monde de l'éducation a cette fonction, peu enviable, de sonner la fin des vacances et de l'été.

La rentrée, pour beaucoup d'entre nous, signifie le retour des horaires chargés, l'accumulation de tâches diverses que nous tentons de remplir, tant bien que mal. Essayer de parfaire ses études, tout en ayant un travail et une famille qui exigent et méritent toute notre attention, est, on ne peut le nier, un contrat qui demande une bonne dose de courage et de détermination.

La rentrée, c'est aussi s'engager, individuellement et collectivement, dans une démarche, qui faute de notre participation, risque de tourner court.

Cette participation, elle est d'abord essentielle dans nos cours. Nous sommes tous et toutes là pour apprendre, le fait est indéniable. Mais, nous devons aussi veiller à ce que l'on nous offre réponde véritablement à nos besoins et nos exigences. Nous ne rappellerons jamais assez qu'une mise au point, dès le début du cours, avec le-la chargé-e de cours sur les objectifs, le contenu, les travaux exigés, évite toute ambiguité ou surprise désagréable. Nous ne pouvons déléguer cette responsabilité à d'autres.

Dans un cadre plus large, l'intérêt que nous portons à notre Association et aux actions qu'elle entreprend, est également important. Les effets sont peut-être moins immédiats que ceux que nous voyons dans nos cours : évaluation des programmes et des enseignements, représentation dans les différentes instances universitaires, débat sur la formation courte, et j'en passe. Mais, ce sont ces actions rassemblées qui protègent nos conditions d'étude et font en sorte que l'expérience, que nous avons accumulée comme adultes, soit un élément dont les autorités tiendront compte.

Le Congrès, que l'AGEEFEP tiendra au mois de novembre, est donc important à plus d'un point de vue. Revoir le travail entrepris mais, aussi, préparer celui des deux prochaines années.

Il peut paraître paradoxal de vous rappeler votre surcharge de travail et de vous demander, en même temps, d'y ajouter des efforts supplémentaires. Les membres du Conseil de direction le reconnaissent. Cependant, ils-elles sont convaincu-e-s que, seule, la participation massive de délégué-e-s de toutes les classes est le gage de la démocratie et de la vivacité de l'Association.

Faut-il rappeler que l'AGEEFEP est encore jeune et, sans exagérer, nous pouvons nous permettre de dire qu'elle en est encore aux balbutiements. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour défendre notre droit à l'éducation et à la qualité des enseignements et des diplômes reçus. L'AGEEFEP demeure l'instrument privilégié pour atteindre ces objectifs. Elle a donc besoin de vous pour y parvenir.

L'Association sera à l'image de ce que vous voulez qu'elle soit.

Robert Martin
Président.

Le plan de cours*

ou allez-vous à l'épicerie sans votre liste ?

Au début de la session, vous devriez recevoir un plan de cours pour chacun des cours que vous suivez. Sinon, suggérez fortement au responsable du cours (professeur-e ou chargé-e de cours) d'en remettre un.
Ce cadre de référence vous permettra de mieux organiser votre session et, notamment, de vérifier si les objectifs du cours ont bien été atteints.

Les éléments suivants sont-ils présents dans le plan de cours ?		oui	non
1. Le but du cours	Y a-t-il un objectif général à ce cours ?		
	Est-ce que le lien entre ce cours et le programme d'études est clairement établi ?		
2. Les objectifs du cours	A-t-on défini clairement les objectifs spécifiques de ce cours ?		
	Enonce-t-on clairement ce que l'on attend de l'étudant-e à la fin du cours ou à chacune des étapes de progression ?		
	Etablit-on comment l'étudiant-e pourra utiliser les connaissances acquises dans ce cours ?		
3. La description du contenu	Le contenu du cours reflète-t-il les objectifs poursuivis ?		
	Est-il bien réparti sur le trimestre ?		
	Les problématiques importantes du domaine concerné sont-elles couvertes ?		
	Les éléments du contenu sont-ils détaillés et structurés ?		
4. Les activités d'enseignement et d'apprentissage	Quels moyens seront utilisés : cours magistraux, laboratoires, visites,etc. ?		
	Quel est le matériel nécessaire à ce cours ?		
	Les dates d'examen(s) et de remise(s) des travaux sont-elles indiquées ?		
	Y a-t-il des sources de documentation mises à votre disposition ?		
5. L'évaluation	Quels sont les modes d'évaluation : travaux, exposés, co-évaluation, etc. ?		
	Quelle est la pondération accordée aux divers modes d'évaluation ?		
	Quels seront les critères retenus pour évaluer votre travail ?		

*Même si le RAEU n'existe plus, le dépliant qu'il avait fait sur les points à vérifier dans le plan de cours est toujours d'actualité.

HORS CAMPUS

Hourra! pour des hors campus.

Caviar et champagne pour quatre de mes consoeurs, car elles le méritent bien. Les études à la FEP sont terminées pour Marguerite Dupré, Murielle Dubuc, Rita Brisson et Diane Chicoine. À ces nouvelles bachelières, j'offre toutes mes félicitations et mes souhaits d'un avenir prometteur.

*Francine Ostiguy**
Directrice du Conseil régional de St-Hyacinthe.

*Francine est également une de ces nouvelles bachelières. Pour ces années de labeur et pour son projet de maîtrise, qu'elle a entrepris en janvier dernier, qu'elle reçoive nos applaudissements chaleureux et nos voeux de succès. Le comité exécutif.

Le règlement pédagogique : ça vous regarde !

Au début d'une session, trouver l'emplacement du local de cours, connaître le nom du ou de la professeur-e ou encore les travaux qui nous seront demandés sont des notions importantes. Mais il en est d'autres, tout aussi importantes pour ne pas dire essentielles, dont la connaissance vous évitera bien des soucis futurs : les règlements qui régissent les études à la FEP.

par Christian Arseneault

Le Règlement pédagogique de la Faculté de l'éducation permanente se retrouve (p. 4-5 à 4-10) dans l'Annuaire 1987-1988 de la Faculté. Cet annuaire vous a été remis lors de l'admission ou envoyé par le courrier.

Tout comme un bon joueur d'échecs qui connaît parfaitement les règles du jeu, il vaut la peine de bien consulter ces règlements pour prendre des décisions éclairées et ne pas se retrouver dans des situations ennuyeuses. Par exemple, combien d'étudiant-e-s ne voient jamais le remboursement d'un cours abandonné tout simplement parce qu'ils-elles n'ont pas suivi la procédure prévue par le règlement ?

Les questions que vous vous posez valent bien des réponses.

Q. Premier cycle, troisième cycle, matière, programme,champ d'études, discipline, session... comment me retrouver dans tout cela ?

R. Il n'y a qu'à consulter l'article 1 du règlement: Définitions. Cet article énumère tout une série de définitions couramment employées mais qui ont un sens bien précis. Ainsi, vous pourrez apprendre à faire la distinction entre les trois cycles universitaires (1.1) et à connaître le déroulement d'une année universitaire divisée en trimestres (1.2). Vous saurez également faire la différence entre discipline, champs d'étude, matière et programme (1.3 à 1.6). En ce qui a trait aux différents types de programmes, ils sont tous définis avec précision à l'article 1.7 1.

Q. Qu'entend-t-on par scolarité minimale et maximale et comment savoir à quelle catégorie d'étudiant-e j'appartiens ?

R. Les termes de scolarité minimale et maximale sont expliqués en 1.8. Pour la durée de la scolarité maximale, il faut se référer à l'article 13 2. Les différentes catégories d'étudiant-e (régulier-ère, libre, visiteur-euse) sont définies à l'article 1.9.

Q. Quelle est la différence entre cours à option et cours au choix, cours préalable et cours corequis ?

R. La réponse à cette question se trouve en 1.10. On y donne une définition détaillée du cours en général avec ce qu'il comporte, puis des différents types de cours: obligatoire, à option, au choix. On y traite également des cours préalables, corequis et hors programme.

Q. Que représente un crédit en terme de travail personnel et de recherche et quand y a-t-il équivalence de cours et de programmes, exemption, substitution et transfert ?

R. La définition d'un crédit et sa valeur sont expliquées en 1.11. Vous aurez ainsi une bonne idée de la charge de travail qui revient à un-e étudiant-e pour un cours. De 1.12 à 1.15, on donne les définitions de l'équivalence, l'exemption, etc..

Q. Comment dois-je m'y prendre pour obtenir des équivalences, des exemptions, ou substituer un cours à un autre ?

R. Toutes les procédures sont décrites à l'article 8. Il est important de noter que ceux et celles qui veulent se prévaloir d'une exemption ou d'une équivalence auraient avantage à en faire la demande lors de leur admission et de joindre tous les papiers concernant celle-ci à leur formulaire d'admission.

Il faut aussi souligner que, sous certaines conditions, un-e étudiant-e peut être exempté-e d'un maximum de cours représentant la moitié des cours du programme où il s'inscrit; c'est là que peut jouer la reconnaissance des acquis de formation ou de travail.

Q. Qu'est-ce qu'un grade ?

R. 1.16 définit un grade universitaire comme étant un titre donné par l'Université après évaluation et attesté par un diplôme. Les différents titres conférés sont également expliqués et les formes de reconnaissance d'étude (diplôme, certificat, attestation d'études) sont traités en 1.17.

Q. Quelles sont les différentes modalités auxquelles je dois me conformer pour suivre des cours à la Faculté ?

R. Le chapitre II "Dispositions du premier cycle" est très important, car les modalités auxquelles doit se conformer l'étudiant-e tout au long de sa période de formation universitaire y sont énumérées. La première partie du chapitre concerne la politique d'admission et ses règles selon que vous êtes étudiant-e régulier-ère, libre ou visiteur-euse. À noter, les restrictions (art.2.4) qui s'appliquent aux étudiant-e-s libres.

Il est possible d'être réadmis-e à l'Université en se conformant aux modalités de l'article 3 . En ce qui concerne l'inscription, l'article 4 en traite d'une façon détaillée (délai, modalités, restrictions, inscription à temps plein, temps partiel, prescription de candidature).

Si l'étudiant-e décide de changer de programme ou de choix de cours, les conditions de modification à l'inscription sont décrites à l'article 5. S'il-elle désire annuler ou suspendre son inscription, se référer aux articles 6 et 7 pour procéder en bonne et due forme. Attention aux délais à respecter si vous ne souhaitez pas débourser des frais pour des cours non suivis !

N'oubliez pas qu'il faut l'approbation du doyen pour suspendre son inscription.

Q. Est-ce que je peux abandonner un cours à n'importe quel moment ?

R. Non. L'article 9 précise que le délai doit être d'au moins un mois avant la fin du cours et décrit les modalités à suivre. Il faut prêter une attention particulière au dernier paragraphe pour le remboursement des frais car il y a des délais à respecter.

Q. Comment un professeur s'y prend-il pour m'évaluer? Si je ne suis pas satisfait-e de l'évaluation, existe-t-il un recours?

R. C'est à l'article 10 qu'on traite des modes d'évaluation, de la vérification de l'évaluation, de sa révision ainsi que du calcul de la moyenne. Quant aux recours, l'étudiant-e prêtera une attention particulière aux paragraphes 10.5 à 10.8 où il est question de révision de l'évaluation et de défaut de se soumettre à une évaluation.(voir la rubrique Informations facultaires, p.32)

Q. Est-il possible de combiner tous les certificats avec le certificat d'études individualisées?

R. Non. Les exceptions sont traitées à l'article 11.

Q.Comment détermine-t-on l'appellation ès arts ou ès sciences d'un baccalauréat ?

R.L'article 12, expose cette différence.

Q. Quel est la note de passage à un cours ? Si j'échoue, dois-je reprendre mon cours ?

R. L'article 14 explique le barême utilisé pour l'évaluation et précise que la note de passage est de 50 %. Les conditions de reprise d'un cours sont décrites à l'article 15 et varient selon qu'il s'agit d'un cours au choix, à option ou obligatoire. L'article 16 décrit les exigences qui donnent droit au certificat ou à l'attestation et dans quelles conditions s'effectue l'élimination d'un étudiant-e du programme où il s'est inscrit.

Q. Si l'université doit cesser ses activités en raison d'un événement imprévu,perturbant toute la session, dois-je reprendre cette session ?

R. Le rattrapage d'une session est abordé à l'article 17.

Q. Le plagiat, est-ce grave ?

R. En ce qui concerne le plagiat, il est très important de lire l'article 18 car cet acte peut avoir de graves répercussions sur l'avenir de l'étudiant-e, Vous trouverez également à la page XVII de l'Annuaire général 1986-1987 le règlement disciplinaire de l'Université de Montréal.

Q. Par qui sont octroyés les grades et les certificats ?

R. Le Conseil de l'Université. L'article 19 explique de quelle façon ce dernier procède et l'article 20 décrit les circonstances entraînant l'annulation de l'octroi des grades, diplômes ou certificats.

Q. Combien dois-je payer par crédit pour un cours et pour les Services aux étudiants? En d'autres mots, quels sont les droits de scolarité et de services aux étudiants ?

R. À la page 4-10 de l'Annuaire de la FEP, vous retrouverez la liste de ces coûts. (Droits de scolarité et de services aux étudiants, frais de matériel didactique, frais d'admission, de révision, de recouvrement de travaux par courrier, etc.) Pour les tarifs applicables aux cours, consulter la table des frais de scolarité en page XVIII de l'Annuaire général 1986-1987.

En cas de doute, consultez 'L'Indispensables des étudiant-e-s' ou contactez le vice-président aux affaires académiques de l'AGEEFEP, Christian Arseneault, au **842-3678.**

1.Concernant l'article 1.7, alinéa d (types de programmes), il y a eu une modification touchant le certificat d'études individualisées. Après la première phrase se terminant par "... des certificats ou des mineurs existants." vous devez lire : " Ce projet qui découle de l'intérêt et des besoins de l'étudiant, doit être élaboré avec l'aide d'un conseiller pédagogique et sa cohérence approuvée par ce dernier.

Le Certificat d'études individualisées est composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours, exceptionnellement de deux. L'étudiant complète le certificat par des cours d'une ou de plusieurs disciplines ou champs d'études.

Le libellé du certificat fait mention du ou, le cas échéant, des concentrations (ou des microprogrammes) qui en font partie."

2.Il y a eu une modification concernant le microprogramme et vous devez lire : " La scolarité maximale d'un microprogramme est de six trimestres consécutifs à compter de la première inscription."

PAS D'ÉDUCATION PERMANENTE SANS LES CHARGÉ-E-S DE COURS!

La totalité de l'enseignement à la Faculté de l'Éducation permanente est dispensée par des enseignant-e-s chargé-e-s de cours.

Les chargé-e-s de cours oeuvrent individuellement et collectivement à l'amélioration de la qualité de la formation aux adultes depuis que la Faculté de l'Éducation permanente existe.

Étudiant-e-s et chargé-e-s de cours (syndiqué-e-s depuis peu) ont un intérêt commun à l'égard des problèmes d'orientation, de développement et de financement de la Faculté d'Éducation permanente.

Au nom du syndicat représentant les 450 chargé-e-s de cours qui vous enseignent annuellement et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne année universitaire 1987-88.

Guy Lachaine
Président

SCCUM

SYNDICAT DES CHARGÉ-E-S DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (FNEEQ - CSN)

FNEEQ CSN

Université de Montréal

La librairie universitaire de Montréal

La **Librairie de l'Université de Montréal** vous offre un plus grand choix d'ouvrages universitaires à ses deux succursales. "Best-sellers" et collections de poches y sont également disponibles.

Succursale du Pavillon principal
local L-315
téléphone: 343-6210
Spécialités: sciences et médecine

Succursale du Pavillon
3200, rue Jean-Brillant
local 1315
téléphone: 343-7362
Spécialités: sciences sociales, lettres et droit

Vous trouverez, **à des prix très compétitifs,** des articles de **papeterie** aux trois succursales:
Pavillon principal,
G-303
Pavillon 3200,
rue Jean-Brillant,
2202
Pavillon Marie-Victorin,
B-231

Tout le monde en place.

Les 13,14 et 15 novembre se tiendra, sur le campus de l'Université de Montréal, le deuxième Congrès biennal de l'AGEEFEP.

par Denis Sylvain

Eh! oui. Nous y voilà. Les deux années sont écoulées et nous aurons à vous faire part des activités qui s'y sont déroulées. Cela promet un Congrès chargé. Car, s'il faut faire un retour sur le passé, il faut également proposer des voies d'avenir et, de ce côté, le travail va déjà bon train à l'AGEEFEP.

Un Congrès, ça se prépare.

À sa réunion du 27 juillet 1987, le Conseil de direction (conformément aux articles 3.18, 3.19 et 8.02 des Statuts) a formé les trois comités qui verront à la préparation des travaux du Congrès. Il s'agit :

— du comité de synthèse, chargé de préparer le cahier de propositions,
— du comité d'amendements et d'ajouts aux Statuts et
— du comité des mises en candidatures, dont le-la président-e est nommé-e par le Conseil.

Bien que l'horaire et la programmation du Congrès ne soient pas encore fixés de manière définitive, nous avons déjà une bonne idée de ce qu'ils seront.

Les travaux débuteront, le samedi matin, par un bilan des activités, préparé par le Comité exécutif et couvrant la période 1985-1987. Les questions politiques et économiques constitueront l'essence des propos.

En après-midi, le Conseil de direction soumettra aux délégué-e-s le cahier d'amendements et d'ajouts aux Statuts. Ces ajustements résultent de l'évaluation des deux premières années de fonctionnement de l'Association. C'est également au Conseil de direction que reviendra la tâche de soumettre, le dimanche matin, le cahier de propositions.

Une étape essentielle, car ce sont les propositions adoptées au Congrès qui régiront les actions de l'AGEEFEP pour les deux prochaines années. Bien sûr, y apparaîtra une proposition concernant les prévisions budgétaires de l'Association, mais beaucoup d'autres aspects y seront touchés. En fait, tout ce qui concerne vos conditions d'études (qualité, coût et valeur des enseignements dispensés par la FEP) ainsi que les positions que vous voudriez voir défendre par vos représentant-e-s (valorisation de la formation courte et son financement par les autorités gouvernementale et universitaire) devront faire l'objet de débats sur le plancher du Congrès.

La démocratie avant tout.

Depuis ses débuts, l'AGEEFEP s'est toujours fait un point d'honneur de la plus large représentation possible, élue démocratiquement. Ce n'est pas cette année que les choses changeront.

Lors du Congrès 1987, tous les postes au Comité exécutif, ceux de directeur-trice-s au Conseil de direction et les quelques 64 postes de représentant-e-s aux conseils de programme et de microprogramme devront être comblés.

Les candidatures pour les postes au Comité exécutif doivent être envoyées au comité spécialement chargé de cette question (voir encadré). Quant aux autres, c'est au cours du Congrès qu'elles seront reçues. Pour les unes et pour les autres, les élections auront lieu dans la journée de dimanche.

Recherchons délégué-e.

L'AGEEFEP entreprendra, du 14 au 30 septembre, la tournée de toutes les classes hors campus et du 1er au 30 octobre, celle des classes du campus. Retenez ces dates parce qu'elles vous indiquent le moment où vous pourrez élire un ou une délégué-e dans chacune de vos classes. Leur rôle est, en quelque sorte, de vous servir de porte-parole au Congrès. Ces délégué-e-s et leur substitut ont non seulement la parole mais également le droit de propositions et de votes. Sans leur présence, nous ne pourrons parler d'un Congrès fort et représentatif des aspirations de l'ensemble des étudiant-e-s de la FEP.

En 1985, lors du Congrès de fondation, 224 délégué-e-s étaient présent-e-s. Nous espérons augmenter cette participation et c'est pourquoi les membres élu-e-s de l'AGEEFEP se feront un devoir d'aller vous rencontrer sur place, dans chacune de vos classes. À cette occasion, chaque délégué-e recevra les documents préparatoires et pourront en discuter avec leurs confrères et consoeurs de cours.

Si à la fin de la période de tournée des classes (dernière semaine d'octobre) vous n'avez pas encore reçu notre visite, vous êtes prié-e de communiquer avec le secrétariat de **l'AGEEFEP (842-3678). .**

Le deuxième Congrès de l'Association se doit d'être un succès et nous comptons sur votre participation pour nous en donner la clé.

N'oubliez pas que l'AGEEFEP est votre association.

Bienvenue aux observateurs et observatrices. ▮

Avis important aux membres de l'AGEEFEP.

Le Conseil de direction est à la recherche de membres pour participer aux travaux du Comité des candidatures. Les attributions de celui-ci sont:

- recevoir les candidatures pour chacun des postes du Comité exécutif,
- s'assurer que les candidat-e-s sont disposé-e-s à accepter le poste et à s'acquitter des fonctions reliées au poste auquel ils-elles peuvent être élu-e-s,
- communiquer au Congrès les noms des candidat-e-s.

Vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom à :

l'AGEEFEP,
a/s Secrétaire général
C.P.6128, succ. A
Montréal (Qué.)
H3C 3J7
ou à téléphoner au **842-3678**

Vous voulez poser votre candidature ou proposer la candidature d'un-e autre membre à l'un des postes suivants :

- Président-e
- Secrétaire général-e
- Vice-président-e aux affaires académiques
- Vice-président-e aux affaires étudiantes
- Vice-président-e aux services aux étudiant-e-s
- Vice-président-e à la coopération et développement
- Vice-président-e à l'information et aux communications

Vous êtes prié-e de faire parvenir cette candidature, accompagnée de la signature de cinq proposeur-e-s (art. 8.01 c des Statuts) au :

Comité des mises en candidature
secrétariat de **l'AGEEFEP**
C.P. 6128, succ. A
Montréal , H3C 3J7
Téléphone : **842-3678**

À compter du 14 septembre 1987, les membres de l'AGEEFEP sont invité-e-s à faire parvenir leur(s) proposition(s) concernant :

1. des amendements ou ajouts aux Statuts de l'Association, en s'adressant au:

Comité d'amendements et d'ajouts aux Statuts
Secrétariat de l'AGEEFEP
C.P. 6128, succ. A,
Montréal , H3C 3J7

2. toute question d'ordre général (budget, activité académique ou politique, etc.), en s'adressant au :

Comité de synthèse (cahier de propositions)
Secrétariat de l'AGEEFEP
C.P. 6128, succ. A
Montréal , H3C 3J7.

Pour des précisions supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Denis Sylvain, Secrétaire général de l'AGEEFEP, Tél.: **842-3678.**

Bilan et prévisions de l'AGEEFEP(1).

par Robert Martin.

Nous vous présentons ici une première partie des rapports qui seront déposés au Congrès de novembre prochain. Bien qu'il ne s'agisse que d'une synthèse, il nous a semblé important d'informer tous et toutes les membres de l'AGEEFEP du travail effectué au cours des deux dernières années et des modifications ou propositions qui constitueront les points majeurs du second mandat des élu-e-s de l'Association.

Dans le numéro de novembre de Cité éducative, vous retrouverez la synthèse de la seconde partie dont le bilan des finances et les prévisions budgétaires ne seront pas les moindres aspects.

Lors de la tournée de septembre et novembre prochains, les délégué-e-s élu-e-s dans chacune des classes recevront les rapports détaillés et le cahier de propositions.

L'AGEEFEP.

Statuts.

Dans les grandes lignes, les Statuts de l'AGEEFEP n'auront pas à être remaniés. Le Congrès, dont les délégué-e-s proviennent de chaque classe et le Conseil élargi, regroupant les représentant-e-s étudiant-e-s élu-e-s siégeant aux conseils de programme, nous garantissent un éventail diversifié de notre clientèle et l'assurance d'une saine démocratie. Deux propositions seront cependant amenées pour modifier la composition du Conseil de direction et du Comité exécutif.

Au cours d'une réunion des membres du Conseil de direction actuel, les directeur-trice-s de famille ont fait valoir que leurs responsabilités, rétrécies à chacune des familles, ne leur permettaient pas toujours d'avoir une vue d'ensemble de la situation de l'AGEEFEP. D'autre part la composition du Conseil (4 personnes représentant chacune des familles, 2 responsables de conseils régionaux et sept membres de l'exécutif) minimisait le rôle des directeur-trice-s face aux membres du Comité exécutif.

C'est pour cela qu'il sera proposé au Congrès une modification de la composition du Conseil de direction, de façon à ce que les directeur-trice-s détiennent un rôle plus polyvalent et plus important en faisant passer leur nombre de six à dix (il faut compter les postes de directeur-trice-s des conseils régionaux en sus).

Quant au Comité exécutif, après l'expérience de ces deux dernières années, nous constatons que la prise en charge définitive d'un dossier spécifique ne correspond pas à la réalité puisque les dossiers sont tous discutés par l'ensemble des membres du Comité. Par ailleurs le nombre des personnes(7), oeuvrant au sein de ce Comité, alourdit la prise de décision et l'efficacité du travail. Nous proposerons donc de ramener de sept à cinq personnes (président-e, secrétaire général-e, trois vice-président-e-s) la composition de l'Exécutif. Les tâches leur seront déléguées par le Conseil de direction et pourront varier, dans le temps, selon les besoins de l'AGEEFEP et les événements qui se présenteront.

En doublant le nombre de directeur-trice-s généraux-ales (10) et en diminuant celui des membres de l'exécutif(5), ces mesures permettront au Conseil de direction de jouer, efficacement, son rôle d'instance décisionnelle entre les Congrès. De plus, elles garantiront la présence majoritaire, actuellement toujours difficile à atteindre, des directeur-trice-s généraux-ales et de conseils régionaux au Conseil de direction.

Personnel de l'AGEEFEP.

Présentement, l'Association dispose de personnels technique et politique.

Dans le premier cas, elle s'est adjoint les services d'une secrétaire-réceptionniste, d'un adjoint administratif, également responsable de la vente publicitaire, et d'une rédactrice pour la revue Cité éducative. Les modifications des mandats, rattachés à ces postes, se sont effectuées au fil des ans et nous ne prévoyons pas de grands changements de ce côté, si ce n'est l'ajout d'une fonction relations publiques dont la responsabilité reste encore à déterminer.

À l'occasion, quelques autres personnes se sont jointes à cette équipe. Ce fut le cas d'un professionnel rattaché au dossier du centre de services ou de ceux qui se sont succédés au dossier portant sur l'aide financière pour les étudiant-e-s adultes.

Comme nous le savons la disponibilité de nos membres limite énormément l'utilisation du bénévolat. C'est pourquoi, au cours des années, nous avons dû engager un personnel politique dont tous les membres sont des étudiant-e-s de la FEP. Leurs tâches sont diversifiées et nombreuses : assistance à de nombreux comités (souvent le jour), relations avec les membres (ex.: le service des plaintes), administration courante, convocation des réunions, relations avec les autres associations d'étudiant-e-s universitaires à temps

partiel, dossier du centre de services, coordination générale, etc..

Comme nous l'avons expliqué, dans la section Statuts, une proposition, modifiant la délégation des mandats du personnel politique (par le Conseil de direction), sera acheminée au Congrès. C'est un changement mineur, puisque c'est déjà le mode de fonctionnement de l'équipe en place.

Quant au dossier de l'information et des communications, nous nous sommes rendu compte que ces tâches devraient revenir à une personne compétente en ce domaine (nous ne pouvions nous improviser rédacteur-trice ou responsable des relations publiques). C'est pourquoi nous avons vu, au cours de cette dernière année, deux personnes se succéder à ce poste qui est revenu à la partie technique de notre personnel.

La FEP.

Le CONFEP.

L'AGEEFEP a, depuis deux ans, trois représentants qui siègent au Conseil de la Faculté de l'éducation permanente sur un total de 26 personnes, ayant droit de vote (membres de la direction, professeur-e-s d'autres facultés, chargé-e-s de cours, directeur-trice-s de famille, membres extérieur-e-s). Le CONFEP est l'instance décisionnelle de la FEP et doit voir au bon fonctionnement de celle-ci.

Auparavant les représentant-e-s étaient nommé-e-s par la direction de la FEP. Aujourd'hui, seule l'Association peut choisir ses représentant-e-s. Notre rôle est de veiller à ce que les programmes, les conditions d'admission et les autres règlementations, concernant les études à la FEP, respectent les besoins et les intérêts de nos membres.

Toutefois, malgré le qualificatif 'décisionnel" accolé au Conseil, nous devons conclure que le rôle du CONFEP est souvent limité à celui de conseiller la direction de la Faculté beaucoup plus qu'à prendre les décisions qui peuvent, pourtant, avoir une grande importance sur le déroulement de nos études. Preuve en est que les décisions d'ordre économique (ex.: budget de la FEP) sont dévolues non pas au CONFEP, qui n'a en cette matière que l'adoption d'un budget prévisionnel, mais au Conseil de l'Université, sur recommandation du Comité du budget.

Le Comité FEP-AGEEFEP.

L'Université de Montréal a reconnu aux étudiant-e-s le droit d'établir un dialogue permanent avec leur faculté respective en incluant dans ses Statuts un article traitant de la création d'un comité conjoint dans chacune des facultés.

Comme les étudiant-e-s de la FEP n'échappent pas à la règle et qu'ils-elles ont besoin d'un moyen de communication efficace avec la direction de la Faculté, un comité conjoint FEP-AGEEFEP a ét formé (110e séance du CONFEP) dans le but d'aborder toute question ayant un lien avec la condition étudiante.

La création de ce comité conjoint n'a pas été sans difficultés (la direction de la FEP n'en voyant pas la pertinence) mais, depuis, les rencontres qui ont eu lieu nous permettent de dire que le tout se déroule dans un climat positif. Les questions qui y sont discutées sont diverses : politique concernant les hors campus, heures d'ouverture des bureaux de la FEP, évaluation de l'enseignement,etc.; bref tout ce qui touche notre vie étudiante.

Les conclusions, auxquelles nous en sommes arrivé, sont déposées au CONFEP, soit par le comité (consensus sur la question) soit par chacune des parties (dissension sur un sujet).

Après une seule année d'exercice, il est difficile d'évaluer la portée de ce comité conjoint. Toutefois nous pouvons constater que les dossiers étudiés ont porté leurs fruits. Nous regrettons cependant que le Comité FEP-AGEEFEP n'est qu'un pouvoir de recommandation au CONFEP où, faut-il le rappeler, nous ne sommes que trois étudiant-e-s sur vingt-six membres votant-e-s.

Les conseils de programme.

Les conseils de programme sont aussi nombreux qu'ils existent de programmes offerts à la Faculté.Au cours des deux dernières années, environ 22 conseils ont siégé à raison de deux fois par année. Nous avons environ 64 étudiant-e-s, élu-e-s lors du Congrès, qui y siègent.

Dorénavant et grâce à l'existence de l'AGEEFEP, tous les conseils ont leur(s) représentant-e(s) étudiant-e(s). Leur mission : être nos oreilles et notre voix.

Comme les représentant-e-s étudiant-e-s des conseils de programme sont également membres du Conseil élargi de l'AGEEFEP, cela nous permet d'être continuellement informé sur ce qui se passe dans chacun des programmes (évolution du programme, clientèle étudiante, gestion des dossiers étudiants, etc.) et d'orienter nos actions dans un sens ou dans l'autre.

À ces hommes et ces femmes qui ont accepté, malgré leurs responsabilités respectives, de représenter les étudiant-e-s de la FEP, nous nous devons de leur faire savoir notre reconnaissance pour les efforts déployés au cours des deux années écoulées.

Le Comité d'engagement des chargé-e-s de cours.

Un membre de l'AGEEFEP siège sur ce comité qui doit étudier le dossier des candidat-e-s et voir à ce que ces personnes rencontrent les exigences de base pré-établies.

L'entrée en vigueur de la convention des chargé-e-s de cours va peut-être modifier les règles du jeu mais, pour l'instant, nous n'en avons pas été informé.

Le Comité sur la reconnaissance des acquis.

Au dernier Congrès, une résolution avait été adoptée pour que l'AGEEFEP incite la Faculté à aller de l'avant dans le dossier de la reconnaissance des acquis.

En 1985, un comité devant travailler sur cette question, sur lequel siège un représentant de l'AGEEFEP, a été formé. Ses travaux ont débouché sur un projet expérimental appliqué au cours du 2e trimestre de 1985-86, impliquant à la fois des professeur-e-s et des étudiant-e-s dans les programmes suivants : Relations industrielles, Santé, sécurité au travail, Etude de l'environnement (3 cours par programme).

L'objectif de ce projet est d'établir la corrélation entre les connaissances déjà acquises par l'étudiant-e (entre autres, celles du travail) et les objectifs d'apprentissage d'un cours.

Selon les membres du groupe, une dernière étape reste à compléter et les résultats devraient être connus avant la mi-novembre.

Le Comité paritaire sur la collation des grades.

Nous avons déjà amplement parlé dans ce numéro de Cité éducative de la collation des grades. Pourtant, il serait bon de souligner que nous avons été favorable à la réanimation de cette activité, car il nous semblait important de marquer, d'une façon toute spéciale, la fin des études à la FEP. Nous estimons que les efforts fournis méritent bien un dénouement heureux.

C'est pour cela que, dorénavant, cette activité sera organisée conjointement par l'AGEEFEP et la FEP. C'est à la suite d'une rencontre avec le doyen de cette Faculté que nous sommes arrivé à cette entente.

Le Bureau d'accueil de la FEP.

Depuis presque un an, la FEP a ouvert un bureau d'accueil où il est possible d'obtenir des informations sur les programmes offerts et de rencontrer des conseiller-ère-s qui aident l'étudiant-e à choisir le meilleur profil d'études.

Cependant nous regrettons qu'une politique visant à augmenter la disponibilité des responsables de programme (sutout le soir) ne soit pas encore mise en place.

Est-il besoin d'expliquer l'importance pour les étudiant-e-s de rencontrer leur responsable respectif-ve (éléments relatifs à leur évaluation, projets de modification des études, etc.) ? La disponibilité des membres et leur(s) autre(s) responsabilité(s) nous portent à croire qu'une telle initiative ne serait que bienvenue. Nous y travaillons.

La structure des programmes à la FEP.

Outre les modifications de nom et de composition des familles[1] de la Faculté de l'éducation permanente, nous avons assisté, au cours de cette année, à la disparition (pour au moins une période de cinq ans) des microprogrammes. Ceux-ci ne répondaient pas, selon la Commission des études, à la qualité essentielle d'un programme universitaire.

Nous tenons cependant à rassurer les étudiant-e-s qui étaient déjà inscrit-e-s à ces microprogrammes qu'ils-elles pourront terminer, en toute sérénité, les études commencées. Il en sera de même pour les étudiant-e-s qui avaient entrepris des études dans des certificats dont on a annoncé la fermeture au cours de l'année. Ces décisions ont été prises à la suite d'une baisse de clientèle dans ces programmes.

Mais, ne désespérons pas, de nouvelles avenues nous seront bientôt proposées[2].

Enfin des conseils de famille verront peut-être le jour, d'ici peu. L'expérience avait été tentée dans la famille Travail et permettait aux responsables de chacun des programmes de ce secteur d'établir une certaine cohérence entre d'une part les cours à l'intérieur de leur programme et d'autre part les différents programmes à l'intérieur d'une même famille. Cette recherche de cohérence a été fortement suggérée par le Conseil de l'Université.

Le financement de la FEP.

Nous vous avons fait part dernièrement [3] des revendications de l'AGEEFEP à propos d'un ajout au budget de la FEP afin d'augmenter les ressources humaines et matérielles de notre Faculté. Le CONFEP a décidé de joindre cette demande à son budget prévisionnel qui devait être accepté par le Comité du budget. Faut-il se surprendre, l'ajout n'a pas été retenu.

Notre échec était prévisible mais il n'en demeure pas moins que les faits demeurent :

- la FEP affiche un ratio étudiant-e-s/enseignant-e-s/personnel administratif beaucoup plus élevé que dans les autres facultés,
- de 1974 à 1984, le nombre des inscriptions à la FEP est passé de 20 807 à 42 110 inscriptions,
- l'éventail des cours offerts à la FEP a été restreint,
- pour 1985-86, la FEP a rapporté 25 millions $, soit 12 %

des revenus totaux de l'U. de M.. En revanche celle-ci ne lui accorde que 5 % de son budget total, soit 8,3 millions $,
- la FEP reçoit la subvention la moins élevée parmi toutes les facultés soit 78 $ par crédit étudiant. En moyenne les facultés touchent 117 $ par crédit étudiant.
Devant cet étalage de chiffres, l'AGEEFEP ne peut que rester sceptique quant au désir de l'U. de M. d'améliorer la qualité de l'éducation permamente.
C'est pourquoi le cahier de synthèse, présenté au Congrès, contiendra des propositions fermes et précises pour nous permettre d'aller de l'avant dans ce dossier.

Représentativité.

Représentativité collective.
Comme vous le savez, nous participons aux travaux de l'Assemblée universitaire(A.U.). Nous espérons, dans un avenir prochain, pouvoir disposer de sièges à la Commission des études et, pourquoi pas, au Conseil de l'Université.

La Fédération des associations étudiantes du campus universitaire (FAECUM) est, pour l'instant, la seule association accréditée, auprès de l'Université de Montréal, à nommer les étudiant-e-s sur ces comités. Grâce à des liens de bonne entente, il nous a été possible d'être représenté à l'A.U..
Dernièrement, l'Assemblée universitaire a été saisie d'une demande de l'AGEEFEP visant à réanimer un comité dont le mandat sera d'étudier la situation de la représentativité des étudiant-e-s à l'Université. Nous y siègeons et verrons à ce que les recommandations qui y seront adoptées assurent aux étudiant-e-s à temps partiel le droit, proportionnellement à leur nombre, d'être représenté-e-s aux différentes instances universitaires. Le rapport du comité devrait être déposé en octobre et nous espérons arriver au Congrès avec les détails d'une situation clarifiée.

Représentativité individuelle.
Si cette participation aux instances universitaires touche surtout la représentation collective des étudiants, il faut noter que la représentation individuelle des étudiant-e-s demeure également importante.
Nous avons rencontré, depuis le début de notre existence, de grandes difficultés à assurer la représentatiion de nos membres, pris individuellement. Souvent, lorsque nous recevions une plainte à l'AGEEFEP et qu'un-e membre nous demandait d'assurer sa défense auprès de la FEP ou d'un autre service universitaire, on nous faisait valoir que l'étudiant-e devait assurer lui-même ou elle-même sa défense. Ceci a amené des situations pour le moins alarmantes (démarches multiples, temps d'étude du dossier prolongé, etc.) que les membres n'avaient ni le temps ni les disponibilités de résoudre. C'est pour cela que nous désirons proposer au Congrès un projet de procuration qui nous pemettrait de contourner ces problèmes.
Etudiée avec nos avocats consultants, cette solution permet à un-e étudiant-e de déléguer son droit de représentation à l'Association qui veillera à le ou la défendre auprès de toute personne de l'Université ou de la FEP.
Le projet est à l'état d'expérimentation et nous devrions arriver au Congrès avec une version définitive.
Pour la suite, rendez-vous dans le numéro de novembre.

1. Cité éducative, Ca bouge à la FEP!, vol.2, no.4, juin 1987, p.32
2. Idem.
3. Cité éducative, Un vrai budget...pour une vraie Faculté ?, vol.2,no.4, Juin 1987, p.15-17.

le petit CAMPUS
PUB - CAFÉ

DEGUSTATION DE BIERES IMPORTEES

MERCREDI 16 sept.

de 5h à 8h ..... $1 le verre

tous les 3ieme mercredi du mois

angle Decelles & Reine-Marie 735-2861

Lefèvre, Laurent : vous connaissez ?

par Josiane Cusson

PORTRAIT

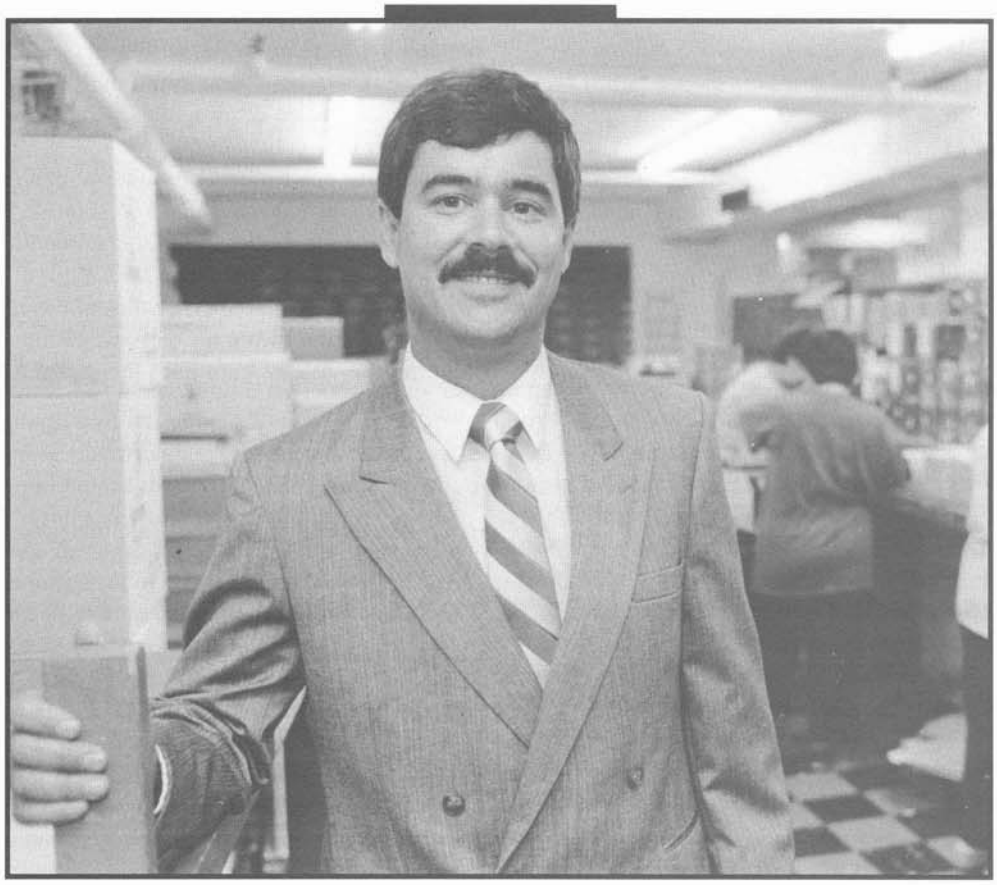

Jean François Leblanc

Nom : Lefèvre, Laurent
Occupations précédentes : mari, père, travailleur à temps plein et étudiant à temps partiel à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal
Qualité principale : beaucoup de persévérance.

C'est, d'ailleurs, cette qualité qui a retenu l'attention du comité veillant à la préparation de la collation des grades de la FEP. La ténacité dont a fait preuve Laurent Lefèvre en faisait le candidat idéal pour prononcer le discours, du 2 juin dernier, au nom de tous-tes les étudiant-e-s de la Faculté.

Que le vrai Laurent Lefèvre se lève !

Garçon d'une famille de six enfants, Laurent Lefèvre a débuté ses études à la FEP il y a quinze ans. Afin de conserver un emploi qu'il avait commencé durant l'été et encouragé par son patron et ses proches, il s'inscrit aux cours de relations industrielles. Nous étions en 1972.

À l'époque, il s'occupe d'administration dans une quincaillerie; puis il change d'emploi et devient planificateur de production chez Johnson et Johnson et ensuite, superviseur de production.
Mais voilà qu'il doit parfois travailler jusqu'à douze heures par jour. Sa petite famille qui grandit trouve que "papa" n'est pas bien souvent à la maison. Déchiré entre les études, la vie familiale et le travail, il décide donc d'interrompre ses études. Nous sommes en 1975.

Et le temps passe tout doucement.

Voilà qu'en 1982, il s'inscrit de nouveau à la FEP. Son entourage l'encourage à terminer son baccalauréat. Quelques années de sacrifice en valent bien la peine, non ?

Pour Laurent, cet encouragement est important. " Si nos 'supporters' ne sont pas là, si les gens et ta famille ne

t'encouragent pas à recommencer, tu ne recommenceras pas. C'est aussi certain que ça ! " Pour lui, ajoute-t-il, " la famille c'est primordial " ; même s'il faut remettre les études à plus tard. Et, comme il le souligne, " tant que la Faculté (de l'éducation permanente) existe, on peut reprendre par la suite."

Il considère que les étudiant-e-s à la FEP ont un avantage qui est celui de l'expérience en milieu de travail : "..quand tu es plus jeune, tu n'as pas vécu autant d'expériences au niveau du travail et tu vois moins les applications. Mais plus tu avances,plus tu as un bagage d'expériences derrière toi et les cours sont plus faciles et se comprennent mieux."

D'ailleurs, il observe que les chargé-e-s de cours ont changé leur approche à ce sujet : " Ils-elles nous considèrent comme des individu-e-s qui ont des choses à apporter (...) et les étudiant-e-s remettent des travaux de qualité."

Le bout du tunnel.

Laurent Lefèvre a prouvé qu'il était possible d'y arriver avec de la persévérance. Pour lui, l'objectif est atteint; il a terminé son baccalauréat ès sciences en décembre 1986 en cumulant les certificats de relations industrielles 1 et 2 et celui de publicité.

Un regret, cependant: celui d'avoir continuellement à préciser qu'il a une spécialisation en relations industrielles.
Laurent déplore que, trop souvent, des personnes extérieures qualifient les cours de la FEP de 'faciles'. Selon lui, ils sont adaptés à la clientèle adulte, à l'expérience qu'elle a déjà acquise sur le terrain, et ils sont loin d'être faciles. Hélas, à ces mauvaises perceptions s'ajoutent, trop souvent, des remarques négatives à propos des certificats et des baccalauréats décernés par la Faculté de l'éducation permanente; comme si le fait d'étudier le soir enlevait tout sérieux aux études.

Le voilà maintenant directeur des opérations à la compagnie Pierre Belvédère, une compagnie de cartes de souhaits, papiers et jouets éducatifs. Laurent avoue que même si les cours semblaient parfois ne pas être pertinents au certificat, ils se sont avérés non seulement utiles mais nécessaires dans son milieu de travail.

Un événement digne d'être célébré !

Cet accomplissement a apporté beaucoup de joie et de fierté à sa famille. Sa femme et ses filles, de 10 et 12 ans, étaient très enthousiastes lors de la collation des grades. Mais la grande fête aura eu lieu à la fête des pères, avec toute la famille rassemblée.

Laurent avoue que c'est un peu pour son père qu'il a voulu se rendre plus loin : un signe de fierté familiale mais, surtout, un signe de remerciement.

Pour lui, le périple à la FEP est terminé. Mais, une maîtrise peut-être ? Non, merci! Pas pour le moment ! Une pause est nécessaire et bien méritée.... mais, ajoute-t-il, peut-être si le besoin se fait sentir, alors là.....

À tous les étudiants et toutes les étudiantes, soyons persévérant-e-s ! ▮

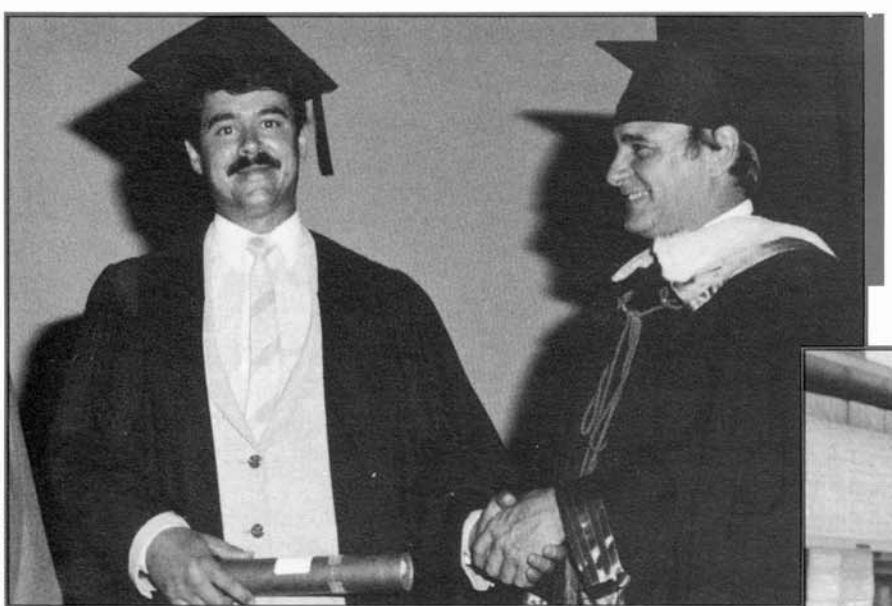

Pierre Rochon

Les cours se sont avérés non seulement utiles mais nécessaires dans mon milieu de travail.

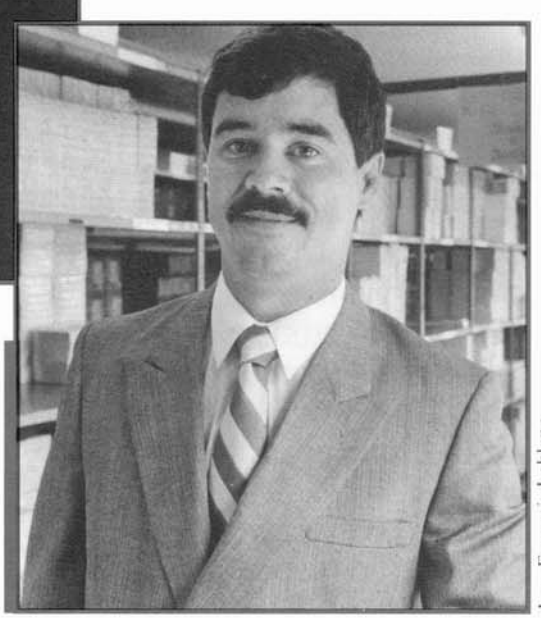

Jean François Leblanc

Scientifiquement vôtre.

Le programme mineur-certificat 'Sciences et Société[1].

La Faculté de l'éducation permanente en collaboration avec la Faculté des arts et des sciences a mis sur pied un nouveau programme de mineur-certificat 'Sciences et Société' qui sera offert dès septembre 1987.

Cette initiative fait partie d'un plan de développement que la FEP veut intensifier au cours de la prochaine année, soit " (...) en portant une attention particulière au (...) caractère multifacultaire et multidisciplinaire des projets (...) "[2].

Un de ses éléments innovateurs est d'offrir la possibilité aux étudiant-e-s de la FEP d'aller suivre des cours dans une autre faculté, en l'occurrence à la FAS. Selon M. Jacques Léonard, doyen de la FEP, " c'est une façon de faire bénéficier les étudiant-e-s des ressources professorales à plein temps de l'Université."

Pour qui et pourquoi ?

Ce programme se dit s'adresser à ceux et celles qui, étant plus jeunes, ont délaissé le domaine des sciences pour des cieux qui leur apparaissaient plus cléments. En effet, l'aridité de certains apprentissages a laissé des marques à plus d'une personne.

De nos jours, il est cependant difficile de passer à côté de la science tellement elle envahit notre vie de tous les jours. Ne pensons qu'aux ordinateurs, à la conception in vitro, à l'utilisation de l'énergie nucléaire et à combien d'autres encore.

Le programe 'Sciences et Société' a été conçu pour permettre l'acquisition d'un savoir minimum en science. Pour ce faire, il propose :

1. un tour d'horizon qualitatif et non mathématique de certains principes scientifiques fondamentaux, entre autres, de faire comprendre ce qui a permis à l'homme de formuler des hypothèses remarquablement détaillées sur ses origines et celles de l'Univers.

2. un survol structuré des fondements des sciences naturelles comme de familiariser les étudiant-e-s avec les concepts et méthodes de la science et les amener à distinguer les questions susceptibles de faire l'objet de l'enquête scientifique.

De telles études ne feront pas de vous le petit Einstein du Québec car, là n'est pas le propos du programme. Celui-ci entend beaucoup plus susciter une large réflexion sur la relation qui s'est nouée entre la science et la société. D'ailleurs, quelques titres de cours offerts le montrent bien : Astronomie générale, Vers une définition biochimique de la vie, Philosophie de la connaissance, Histoire générale des sciences 1 et 2, Les sciences nucléaires et la société, etc..

Alors à ceux et celles qui ont préféré les lettres, les sciences sociales et humaines ou autres et qui sont toujours à la recherche d'un petit je-ne-sais-quoi scientifique, vous n'avez qu'à rejoindre Nicolas Perreault, responsable du programme 'Sciences et Société', au 343-6975. ▮

1. Source principale : documents explicatifs du programme 'Sciences et Société' (Problématique générale, Quelques explications, Rapport des consultations, etc.), FEP, 1987.

2. FEP, Besoins prioritaires 1987-1988, E111/CONFEP/117/DOC 2, 24 février 1987.

Mettez du plomb dans votre certificat !

par Sylviane Lanthier

Réalisez des projets pour le compte d'organismes à but non lucratif et obtenez des crédits ! C'est ce que vous offre le Centre étudiant de services aux collectivités (C.E.S.C.) de l'Université de Montréal. Chaque année, des organismes voient leur(s) projet(s) réalisé(s) grâce à l'aide des étudiant-e-s de l'Université.

La liste que nous vous présentons, bien qu'incomplète,vous donnera une bonne idée des projets présentés cette année. Nous l'avons élaborée en situant les différents projets selon les domaines d'études susceptibles d'y être liés.

Animation à la vie étudiante

Pour le Bureau de consultation jeunesse : réaliser un répertoire d'outils d'animation jeunesse pour une clientèle âgée de 12 à 25 ans.

Animation

Pour la Fédération de l'Age d'or du Québec : bâtir des outils pédagogiques en vue d'aider les animateur-trice-s d'ateliers à faire de l'animation de groupe, à acquérir des techniques en leadership et à présenter des sujets.

Pour le Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'île : développer des mécanismes permettant de planifier la programmation des activités et le fonctionnement de l'organisme.

Pour la Société Elisabeth Fry : organiser un programme d'activités culturelles pour les détenues de la Maison Tanguay.

Pour le Coup de pouce Centre-sud : organiser deux événements spéciaux à l'occasion de Nöel et du 15ème anniversaire de cet organisme d'entraide (organisation matérielle et financière et déroulement de l'activité).

Criminologie

Pour la Maison d'hébergement pour femmes Le Prélude : vulgariser et résumer le livre " Ces femmes qui aiment trop " pour le rendre accessible à sa clientèle.

Pour la société Elisabeth Fry : accompagner les prévenues à la Cour.

Education par l'activité physique

Pour la Société Elisabeth Fry : organiser des programmes d'activités physiques pour les prévenues de la Maison Tanguay.

Gérontologie

Pour le Service des popotes roulantes : animer des ateliers de formation s'adressant à un groupe de personnes âgées bénévoles de ce service. Les ateliers porteront sur les comportements à adopter dans des situations diverses, particulièrement lors de la visite des bénévoles à la clientèle.

Pour la Fédération de l'Age d'or du Québec : bâtir des outils pédagogiques en vue d'aider les animateur-trice-s d'ateliers à faire de l'animation de groupe, à acquérir des techniques de leadership et à présenter des sujets.

Gestion des services de santé 1 et 2

Pour l'Association pour les déficients mentaux de Laval : répertorier les services offerts aux handicapé-e-s intellectuel-le-s par le gouvernement et les organismes communautaires du milieu et élaborer des hypothèses d'amélioration de ces services.

Information et journalisme

Pour le Bureau de consultation jeunesse : monter un dossier de presse sur un des thèmes suivants : les méthodes contraceptives, la prostitution, le travail de rue, les MTS. Le Bureau regroupe, parraine et soutient des organismes oeuvrant auprès des jeunes.

Pour le Coup de pouce Centre-sud : concevoir et rédiger un bulletin mensuel (une page) annonçant la programmation régulière des activités, les événements spéciaux et les initiatives des différents comités de cet organisme d'entraide.

Publicité et (ou) relations publiques

Pour le Programme de sécurité aquatique de la Croix-rouge : conception graphique et mise en pages de deux dépliants et d'affiches.

Pour Intégration jeunesse 15-24 Inc. : élaborer un dépliant sur le rôle de l'organisme et ses services. Le dépliant s'adresse à la fois à des jeunes de 15 à 24 ans et à des responsables de commerces susceptibles de remplir le rôle d'écoles pour des jeunes décrocheurs en formation.

Pour la Table régionale des OVEP de Montréal : organiser un plan de relations publiques pour la tenue d'une journée sur l'éducation populaire qui aura lieu à la fin mai 1988. Cette journée est organisée par la Table régionale qui rejoint 150 organismes en éducation et qui veut promouvoir l'éducation populaire.

Pour la Société canadienne de la Croix-rouge, division Québec : développer des outils pour évaluer l'impact publicitaire du nouveau matériel de recrutement des donneurs de sang et faire des recommandations à cet organisme.

Pour le Centre de gestion du Y des femmes : évaluer les outils de marketing et d'information existants; développer une image média et des outils de promotion (ex. logo, pochettes,etc.).

Pour le Centre de gestion du Y des femmes : produire un porte-folio présentant les cours de gestion et d'informatique ainsi que d'autres documents.

Recherche documentaire et rédaction française.

Pour l'Association des parents et amis du malade mental : rédiger un profil de l'organisation : le genre de services offerts, la répartition de la clientèle (âge, secteurs, etc.), les sources de financement, le fonctionnement, etc..

Pour le Comité Sida aide Montréal : rédiger des fiches synthèses à partir de différentes recherches (en anglais) sur le SIDA abordant les aspects éducationnel, psycho-social, épidémiologique, etc..

Pour la Société canadienne de la Croix-rouge,division Québec:produire un nouveau manuel de procédures administratives afin de faciliter l'intégration des nouveaux et nouvelles employé-e-s.

Relations industrielles 1 et 2

Pour la Société Elisabeth Fry : réaliser une étude sur l'ouverture du marché du travail en vue d'élaborer des programmes de formation à l'emploi à l'intention des femmes ayant ou ayant eu des démêlés avec la justice. Il s'agit d'identifier les domaines d'emploi qui sont ouverts et d'élaborer des programmes en conséquence.

Santé communautaire

Pour Multi-femmes : séance d'information sur les premiers soins à donner en cas de blessures mineures.

Toxicomanie

Pour Entraide chez-nous : étude sur la consommation des soins médicaux (évaluation financière) par des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté.

Pour Entraide chez-nous : étude sur les problèmes de santé mentale fréquemment observés chez les femmes seules et pauvres (consommation de médicaments, de drogues, prostitution, etc.).

Pour choisir un projet, consultez la liste détaillée au bureau du ou de la responsable de votre programme ou aux bureaux de l'AGEEFEP ou au local du C.E.S.C., situé au 3200 Jean-Brillant, local 2287, (tél.: 343-5947).

TOUS GENRES DE TRAVAUX DE PHOTOCOPIE

Copies Couleur

Xerox 9500 — Kodak 235 - 150 - 100 + Kodak Laser

3 sortes de reliures.
Reproduction de plans (OZALID)
Plastifiage des documents
+ 5 photocopieurs en libre-service

COPIES — CAMPUS

5135, rue Bégin (coin Decelles, Reine-Marie)
Montréal
342-2682

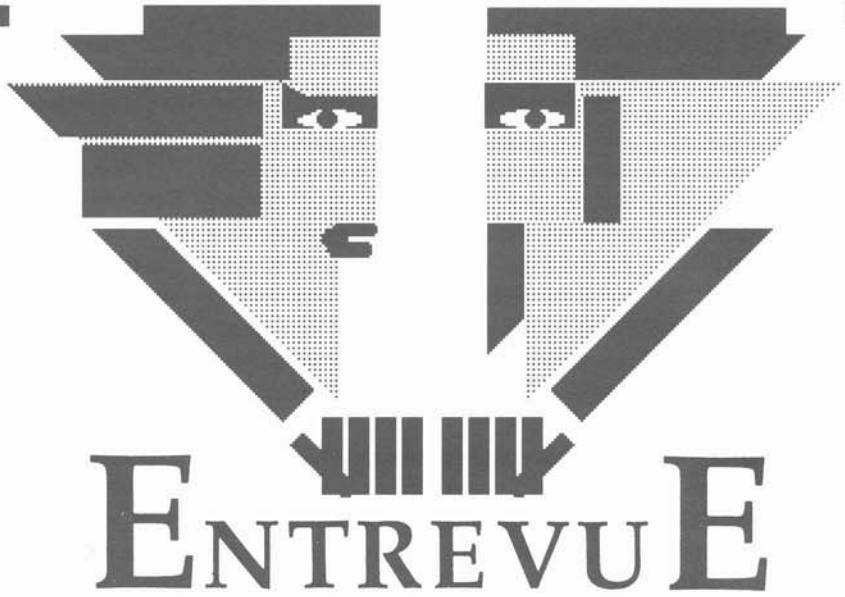

par Martine Langlois

Au fil des ans, la Faculté de l'éducation permanente a subi des assauts, contourné des écueils, changé de capitaine et modifié son équipage. Cette année, dans quel bateau la clientèle étudiante de la FEP devra-t-elle embarquer et vers quel cap voguera-t-elle? Nous l'avons demandé au grand timonier, Jacques Léonard, doyen de la Faculté.

M.L.: M. Léonard, quels ont été les faits marquants à la FEP, cette année ?

J.L. Nous avons entrepris l'évaluation de programmes, en particulier ceux de publicité et de gestion des services de santé. Les choses sont un peu plus longues que prévues mais nous progressons. Il était important de bien déterminer, d'abord, le modèle d'évaluation et c'est ce qui est en train de se faire.

Quant à l'évaluation de l'enseignement, nous avons presque terminé une opération majeure i.e. la mise au point d'un questionnaire d'évaluation fait en collaboration avec les Services pédagogiques et dont la pré-expérimentation a eu lieu au printemps dernier. Nous pensons pouvoir l'appliquer au cours de cette année.

M.L.: Concernant l'enseignement, doit-on s'attendre à des changements ?

J.L. Présentement,nous avons adopté une nouvelle approche qui est celle d'envoyer nos étudiant-e-s prendre des cours dans le reste de l'Université. Nous avons débouché sur un certain nombre de projets interfacultaires, comme le nouveau programme Sciences et société (voir Certificat, p.20).

Cette nouvelle approche peut se calculer en termes de crédits. Pour vous donner un état de la question, en 1985-86, les projets interfacultaires représentaient 5 800 crédits alors que, l'année prochaine, ils passeront à près de 12 000 crédits sur un total de 117 000 crédits que nous dispenserons à la FEP.

Sciences et société est le premier programme d'une série que nous envisageons de mettre sur pied dans le domaine des sciences, avec la collaboration des autres facultés. Les étudiant-e-s auront des cours ailleurs à l'Université mais continueront d'être admis-es à nos programmes. C'est une façon de faire bénéficier nos étudiant-e-s des ressources professorales à plein temps de l'Université.

M.L.: Mais l'intégration des adultes dans les autres facultés ne risque-t-elle pas de rencontrer un obstacle majeur,par exemple, l'aménagement de nouveaux horaires?

J.L. Un obstacle majeur, ce serait beaucoup dire. Nous sommes capables de solutionner les problèmes quand ils se présenteront. Si on parle de la question des horaires et des locaux, il faut mentionner que les autres facultés ont, comme nous, une stabilisation de leur clientèle. Donc, cette nouvelle approche va poser des problèmes d'organisation et non pas des problèmes fondamentaux.

M.L.: Vous soulevez l'avantage pour les étudiant-e-s de recevoir des enseignements donnés par des professeur-e-s à temps plein. Jusqu'ici, et comme le soulignait le Rapport Ménard, il y a eu peu d'intérêt de ce côté.

J.L. Pour moi c'est une façon très positive d'envoyer nos étudiant-e-s ailleurs à l'Université. Toutefois, malgré un certain nombre de difficultés qui expliquent que ça ne s'est pas matérialisé, je souhaite que des professeur-e-s viennent ici. Des compromis peuvent se faire sur les questions de cours et d'horaires. Je crois qu'il y a des professeur-e-s qui peuvent être intéressé-e-s à donner des cours à cinq heures ou à sept heures le soir, plutôt que de les donner le jour. Donc, il y a des échanges possibles.

M.L.: L'AGEEFEP a proposé une augmentation du budget de la FEP afin d'apporter des solutions aux problèmes du corps professoral, de la disponibilité de locaux et de l'augmentation du personnel. Ne pensez-vous pas que ce sont des aspects importants à corriger ?

J.L. Nous avons déposé ce document au Conseil de faculté mais le problème n'est pas résolu pour autant. En termes d'ajouts financiers à un budget, il y a peut-être des choses possibles mais il ne faut pas attendre l'impossible. Ceci dit, il s'agit de réorienter l'utilisation de nos ressources humaines de façon à répondre aux attentes des étudiant-e-s.

L'an passé, nous nous étions donné une priorité qui était celle d'organiser les services d'accueil. Nous avons réalisé cet objectif. Il y a eu aussi un certain nombre de changements, comme la soirée d'accueil pour les nouveaux ce printemps et les deux soirées de porte ouverte en juin.

Par ailleurs, nous sommes en train d'informatiser les opérations de la faculté, entre autres, les dossiers des étudiant-e-s. Nous serons dorénavant intégré au Centre d'informatique de gestion de l'Université; ce qui nous permettra d'avoir accès à une multitude de rapports, aux banques de renseignements de l'Université et au dossier de chacun-e de nos étudiant-e-s.

En termes d'encadrement, cela implique une diminution des délais pour l'étude de certains dossiers et un resserrement de l'application des normes de qualité de l'enseignement au niveau de chacun des dossiers étudiants.

M.L.: Cependant,cela ne règlera pas tous les problèmes à la FEP comme le manque de disponibilité des chargé-e-s de cours et celui des locaux.

J.L. Dans la mesure où nos étudiant-e-s vont suivre régulièrement des cours dans les autres facultés, je pense qu'ils-elles ont accès aux mêmes services que ceux qui sont offerts aux étudiant-e-s à temps plein.

En ce qui concerne les chargé-e-s de cours, il faut voir que leur disponibilité est plus restreinte. Ils-elles font grand cas de l'encadrement des étudiant-e-s mais le temps est plus limité. Il ne faut pas oublier qu'en ce qui concerne l'encadrement, les services d'accueil sont également impliqués.

Il y a aussi le travail des responsables de programme qui peut être modifié et qui va l'être, ne serait-ce que par l'entrée en vigueur de la nouvelle convention des chargé-e-s de cours. Les opérations régulières seront dorénavant faites par le Service du personnel de la Faculté et les responsables n'interviendront que de manière exceptionnelle dans les dossiers d'engagement des chargé-e-s de cours. Par conséquent, ils-elles devraient avoir un peu plus de temps pour faire l'encadrement des étudiant-e-s. Je ne dis pas que c'est parfait, mais c'est tout de même des jalons posés.

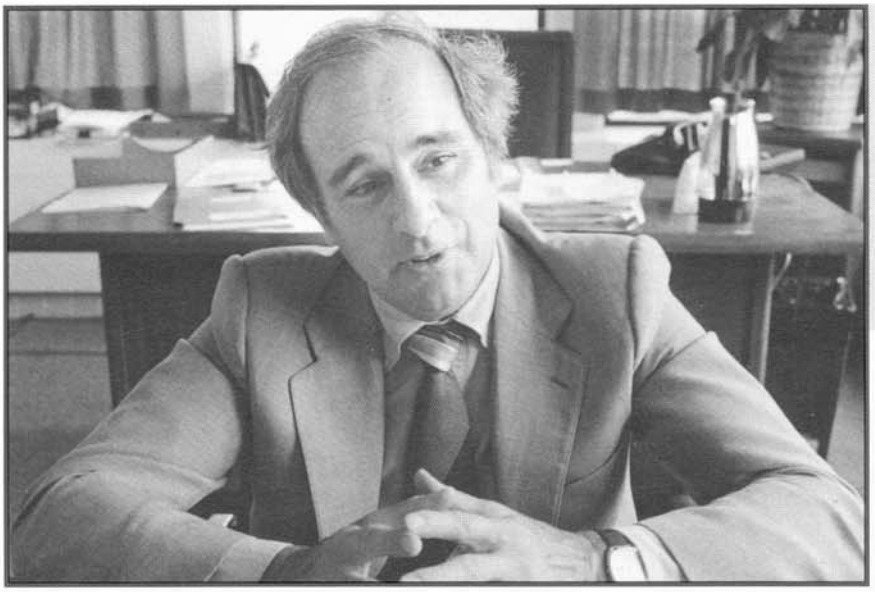

Jean François Leblanc

"...il s'agit de réorienter l'utilisation de nos ressources humaines de façon à répondre aux attentes des étudiant-e-s."

M.L.:Un encadrement amélioré ?

Dans notre programme de développement, il est bien spécifié qu'on s'attacherait à définir des profils de baccalauréat. Cela implique un processus d'encadrement fondamental de l'étudiant-e qui veut compléter un bacc par cumul de certificats. L'étudiant-e devra donc faire approuver son projet et devoir s'y conformer.

Il y a aussi que, à la suite de la décision de la Commission des études, le certificat d'études individualisées est remis à l'honneur et la formule des microprogrammes, mise en veilleuse. Pour la remplacer il y aura, à l'intérieur d'un certificat d'études individualisées, des concentrations. Cela aussi implique un accord antérieur fait par l'étudiant-e qui veut se conformer à ce certificat; ça implique aussi de l'encadrement.

M.L.: Malgré un rapport annuel assez favorable sur les conseils de programme, on y a noté un certain manque de dynamisme. Comment pensez-

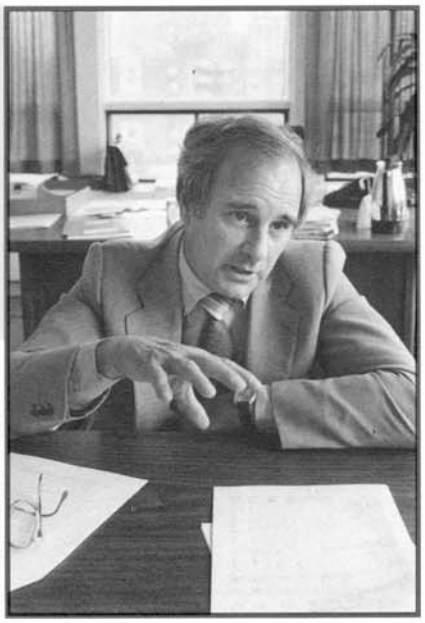

Jean François Leblanc

"Un accent sur le développement..."

vous corriger la chose ?

J.L. Nous avons remarqué que, d'une façon générale, ces conseils sont très actifs surtout lors d'une modification de programme donc, lorsqu'on discute l'orientation future du programme. Dans le train-train quotidien, les gens sont moins motivés et c'est là, je pense, qu'il faut se poser des questions. Nous allons revenir là-dessus au CONFEP et entreprendre une discussion de fond sur le sujet.

M.L.:Quitte à revoir la formulation des attributions des conseils ?

J.L. Oui, à revoir le mandat même du conseil de programme.

M.L.: Vous prévoyez que ce genre de modification pourrait survenir cet automne ?

J.L. Je n'aime pas mettre des délais aussi précis parce que le Conseil doit d'abord voir l'état de la question et discuter des orientations . Nous avions beaucoup d'ambitions et je pense qu'elles sont toujours justifiées.

M.L.: Dans le mandat de la Faculté de l'éducation permanente, vous avez d'une part à developper l'éducation des adultes et d'autre part à jouer un rôle de soutien auprès des autres facultés de l'Université de Montréal pour les aider à développer cet aspect. Au cours des années, croyiez-vous que la Faculté ira dans un sens plus que dans l'autre?

J.L. Vous savez le rôle supplétif et tout ça, je n'y crois pas beaucoup. Nous sommes une faculté et il y a des secteurs où nous pouvons intervenir pendant un certain temps et ensuite passer la main à d'autres départements. Il y a d'autres domaines où nous pouvons fournir une aide administrative.

Pour nous et notre clientèle adulte, l'important c'est de viser une meilleure intégration à l'Université et ne pas perdre de vue que l'impératif de l'excellence est tout aussi valable chez nous que dans le reste de l'Université.

M.L.: Selon certains propos, on serait porté à croire que la qualité de l'enseignement et des diplômes à la FEP est inférieure à celle des autres baccalauréats. Qu'en pensez-vous ?

J.L. Je pense que c'est le problème d'une image antérieure; ce qui est toujours difficile à modifier. Il y a eu des efforts considérables, des programmes qui ont été modifiés de fond en comble et nous devons continuer sur cette lancée. Je pense qu'il y a des choses de très grandes qualités qui sont faites ici et nous ne devons pas nous comparer aux baccalauréats spécialisés.

Nos enquêtes et nos études auprès des entreprises et des employeur-e-s nous démontrent que, d'une façon générale, ils préfèrent des candidat-e-s possédant une bonne culture générale parce que cela les prépare mieux aux modifications du marché du travail. Ca ne diminue pas la valeur des candidat-e-s possédant une formation très spécialisée. Cela démontre simplement que nous avons besoin des deux. De notre côté, nous offrons une formation générale et les modifications de programme(s) que nous apportons vont dans ce sens.

Quant à la qualité de l'enseignement, il ne faut pas la confondre avec la formation spécialisée. Ce n'est pas parce que nous avons un programme de formation générale qu'on peut se permettre d'avoir une qualité moindre, au contraire.

M.L.:Qu'en est-il du 2e cycle ?

J.L. Nous n'avons pas présentement de mandat pour développer le 2e cycle. Cependant, je pense qu'il y a des choses à faire du côté des programmes de perfectionnement après le 1er cycle. Certain-e-s étudiant-e-s peuvent vouloir compléter un spécialisation rapide de niveau 1er cycle sans pour cela entreprendre des études qui donnent un accès au 2e cycle.

M.L.: Et les projets pour 1987-88 ?

J.L. Un accent sur le développement, entre autres, dans un champ important pour l'Université de Montréal, la biotechnologie; mettre sur pied des programmes, dans ce secteur, dont les enseignements seront immédiatement applicables.

Nous accorderons aussi de l'intérêt à des programmes de perfectionnement qui s'adresseraient aux candidat-e-s qui travaillent déjà dans le domaine et qui voudraient aller plus loin. Nous avons aussi dans le domaine de la santé un certain nombre de projets de développement.

M.L.La FEP continuera-t-elle à s'intéresser aux hors campus ?

J.L. Oui, pour des programmes que nous sommes les seuls à dispenser. Dans certains programmes de perfectionnement je pense qu'il est important que l'Université de Montréal se manfeste. Les hors campus se retrouvent surtout dans le domaine de la santé et nous devons aller dans les endroits où les besoins se manifestent.

M.L.: Et les relations avec les étudiant-e-s ?

J.L. Nous nous comprenons mieux, de part et d'autre. D'ailleurs, nous avons organisé, conjointement avec l'AGEEFEP, un certain nombre d'activités. C'est ce que j'en dirais.

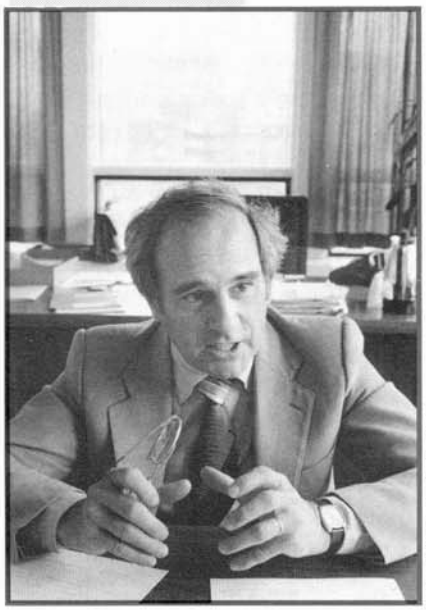

Jean François Leblanc

Le Conseil des U. frappe encore.

Quand le Conseil des universités tourne son regard vers l'éducation permanente et la formation courte, on peut dire que le sujet sera foudroyé. Rappelez-vous sa position peu favorable à la formation courte, l'année dernière.

Cette année, c'est de l'éducation permanente dont il est question et plus précisément, de celle qui est pratiquée à l'Université de Montréal [1].
Bien que le Conseil reconnaisse que l'éducation permanente est une "fonction essentielle des universités"(p.16), il soutient que l'intégration de celle-ci à la mission l'U. de M. ne peut se mesurer que par la "participation des professeurs aux activités de la FEP" (p.16).

L'organisme note,entre autres, que "des professeurs réguliers participent à la mise sur pied des programmes de la FEP(...)" et que "des ententes ont permis le transfert de programmes développés par la FEP aux unités régulières de l'Université. Mais, ajoute-t-il, cela ne peut masquer le fait que les contacts sont loin d'être aussi étroits et nourris que ce qui serait souhaitable, et que la mission d'éducation permanente est encore très inégalement assumée par les diverses unités de l'Université de Montréal"(p.15).

Le Conseil dit apprécier le dynamisme qu'a su démontrer la FEP et ceci, malgré le contexte d'austérité. Mais, "compte tenu de sa mission, on s'attendait à ce que la FEP présente l'image d'une unité oeuvrant en liaison très étroite avec les autres facultés de l'Université et multipliant les échanges avec elles. Or, il faut bien admettre que cette intégration est loin d'être toujours évidente dans la réalité de tous les jours" (p.14).

Les nouveaux projets interfacultaires (comme Sciences et Société) changeront-ils la situation ? Ca semble être l'avis du doyen de la FEP. Et le vôtre ?

1. Rapport sur la visite du Conseil des universités à l'Université de Montréal, Code: 2301-0068, Gouv. du Québec, deuxième trimestre,1987, 20p..

La fonction développement à la FEP [1].

Ce que nous réserve l'année 1987-1988.
Comme nous l'a souligné Jacques Léonard, doyen de la FEP, dans l'entrevue qu'il nous accordait, le développement sera retenu comme axe prioritaire d'action à la FEP, cette année.

Pour ce faire, les principaux intervenant-e-s 'fepien-ne-s" devront porter une attention particulière aux dimensions suivantes(quelques sujets choisis) :

- le caractère multifacultaire et multidisciplinaire des projets élaborés,
- une meilleure circulation de l'information entre les facultés (plans et projets concernant particulièrement les adultes),
- l'implication croissante des professeurs et des diverses unités de l'U. de M. dans de nouveaux programmes et dans des programmes reformulés,
- l'établissement d'un mode de financement des programmes multifacultaires qui satisfasse toutes les parties,
- la consolidation des axes (prévention santé, sciences et gestion du travail, langues et cultures, communication et intervention) et le développement d'un axe (sciences fondamentales, naturelles et appliquées).

Cela ira-t-il dans le sens des intérêts des étudiant-e-s de la FEP ?
Les paris restent ouverts.

1. Source : Vice-décamat au développement, La fonction "développement", Orientations, Bilan 1986-1987, Proposition d'action pour 1987-1988, E111/CONFEP/117/Doc.3, Février 1987, 14p..

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES CANADIENNES.

REPRÉSENTÉE DANS LES GRANDS CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX.

2, COMPLEXE DESJARDINS, BUREAU 2600
C.P. 153
MONTRÉAL (QUÉBEC) H5B 1E8
(514) 281-1555

4, PLACE LAVAL
BUREAU 400
LAVAL (QUÉBEC) H7N 5Y3
(514) 384-8650

Maheu Noiseux
Comptables agréés
Les associés de votre gestion

50 ANS
DÉJÀ ET ÇA CONTINUE

Imprimerie Jacques-Cartier Inc.
8477, 8e avenue, Montréal, Qc H1Z 2X2
(514) 729-1851

Le OUF! libérateur de la collations des grades.

par Josiane Cusson.

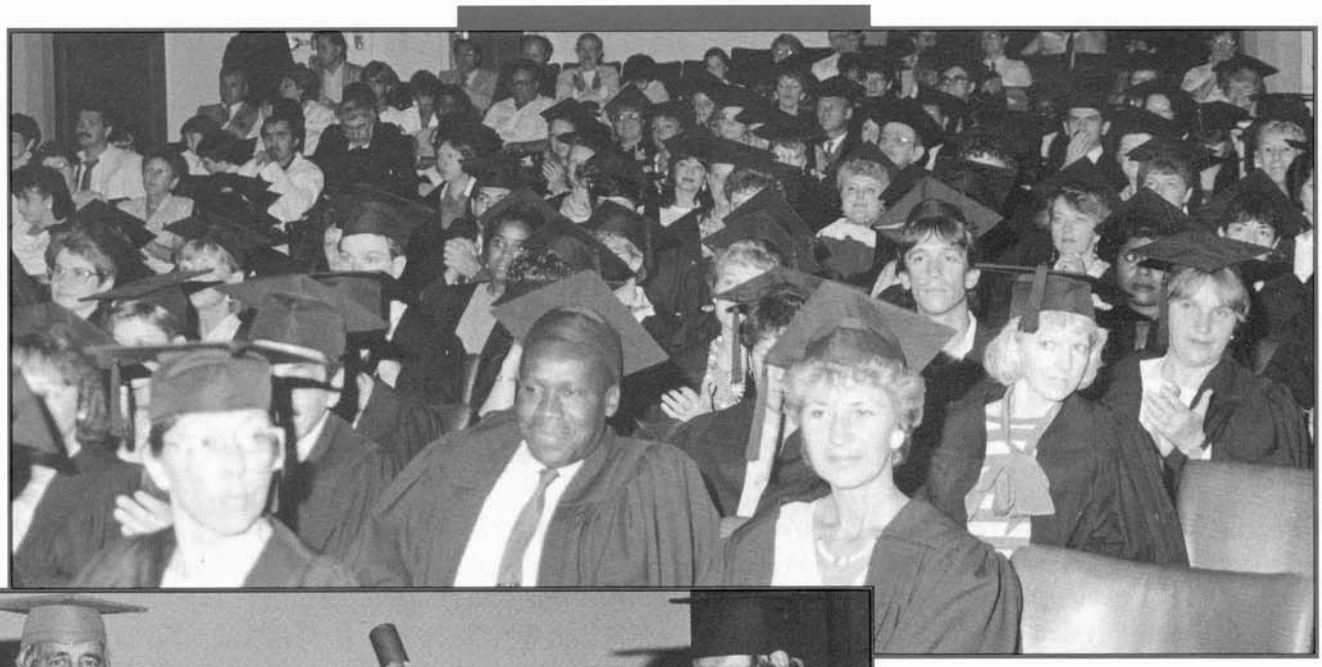

Direction des communications

Pierre Rochon

Des visages qui en disent long!

Près de 150 étudiant-e-s (ce qui représente 50 % des bachelier-ère-s) ont participé, le 2 juin dernier, à la collation des grades de la Faculté de l'éducation permanente.

Le recteur de l'Université de Montréal, Gilles Cloutier, le doyen de la FEP, Jacques Léonard, le président de l'Association des diplômé-e-s et celui de l'AGEEFEP se sont joints aux parents et ami-e-s des nouveaux et nouvelles bachelier-ère-s afin de les féliciter de leur persévérance.

Cette qualité avait été retenue, par le comité conjoint FEP-AGEEFEP, comme thème de la soirée. Pour l'illustrer, on avait choisi parmi de nombreux-ses candidat-e-s, Laurent Lefèvre, bachelier en relations industrielles et publicité (voir Portrait, p. 18-19). Il a livré, au nom de tous-tes les étudiant-e-s, un discours relatant ses années d'études à la FEP dont le côté humoristique a fait sourire plus d'une personne.

Robert Martin, président de l'AGEEFEP a, quant à lui, profité de l'occasion pour faire un court bilan de l'augmentation phénoménale des adultes inscrit-e-s à l'université (en 1963, 34 % de la clientèle étudiante universitaire; en 1987, 50 %) et a rappelé que les acquis de l'éducation permanente, bien que remontant à plus d'une décennie, demeurent encore fragiles et vulnérables. "Cette collation des grades, a-t-il conclu, souligne des années d'efforts, de patience et des exploits d'organisation. Elle démontre également la capacité des adultes à prendre les moyens pour améliorer leur situation. "

Après les discours des uns et des autres chaque bachelier-ère a reçu, des mains du doyen de la FEP et du recteur, le diplôme tant attendu. Des mines réjouies, bien sûr, mais aussi beaucoup d'émotion lors de cette cérémonie.

Lors du vin d'honneur qui a clôturé l'événement, nous pouvions entendre, au fil des conversations glanées ici et là, de joyeux propos mais également quelques soupirs de soulagement.

Peut-être serez-vous, cette année, l'une des personnes à pousser le ouf ! libérateur. En attendant, encore un peu de persévérance. ▮

Les responsables de programme : ces inconnu-e-s !

par Martine Langlois

À la Faculté de l'éducation permanente, leur nombre est de vingt-cinq. Tout au long de leurs études, les étudiant-e-s peuvent et doivent s'y référer. Qui sont-ils et qui sont-elles ? Nous avons rencontré M. Louis Plamondon qui nous livre quelques réfexions à leur sujet.

Les responsables de programme de la Faculté de l'éducation permanente, à l'instar de leurs homologues dans les autres facultés, ont la responsabilité de l'ensemble des activités d'un programme : la coordination des inscriptions et de la programmation, la supervision des enseignements et le soutien aux étudiant-e-s dans leur cheminement pédagogique. Ils supervisent également les modifications telles les changements de cours, la modification ou la création d'un programme entier.

Cependant, si les responsables de programme dans les autres facultés sont également professeur-e-s et ont une clientèle dont le nombre ne dépasse que rarement la centaine, il en est tout autrement à la FEP. Choisi-e-s pour leur expertise respective, les professionnel-le-s qui ont à assumer ce rôle ont sous leur aile des clientèles de 300, 400 voire même de 1 200 étudiant-e-s, comme c'est le cas pour le programme de gérontologie.

Selon M. Louis Plamondon, responsable du programme 'Animation' et président du Syndicat (en instance d'accréditation) des responsables de programme et de recherche de la FEP, cette situation entraîne "une coordination permanente" afin que les objectifs du programme et les besoins de la

clientèle soient intimement liés.

Le rôle de soutien auprès des étudiant-e-s.

M. Plamondon souligne que, la clientèle adulte étant plus jeune, le passage dans d'autres institutions scolaires a facilité l'initiation des étudiant-e-s à la vie universitaire. Il évalue que seulement un tiers de la population étudiante de la FEP a besoin d'un accompagnement particulier et se réjouit de l'aide fournie, en ce sens, par les services d'accueil de la Faculté.

Le-la responsable de programme a toutefois encore beaucoup à faire pour aider les étudiant-e-s dans leur cheminement pédagogique, "surtout au moment du processus d'admission parce que les gens n'ont pas les prérequis exigés ou parce qu'ils ne sont pas sûrs du choix qu'ils vont faire." Dans ces cas, consulter le ou la responsable de programme demeure le moyen privilégié pour y voir plus clair.

Les conseils de programme: une remise en question.

Les conseils de programme ont été créés par le Conseil de la Faculté de l'éducation permanente afin que les membres d'un même programme, y compris les étudiant-e-s, puissent travailler à assurer la qualité universitaire du programme et son adéquation aux besoins de la clientèle et du milieu [1]. Louis Plamondon admet que les étudiant-e-s, dépendamment des programmes, s'impliquent sérieusement dans cet organisme mais c'est l'existence même de ce dernier qu'il remet en question.

Les larges attributions des conseils telle la participation aux décisions relatives à l'évolution du programme, aux clientèles étudiantes, au corps enseignant, à la gestion des cours et des enseignements [2] sont, selon lui, loin d'être le reflet d'une réalité : " C'est curieux qu'un responsable de programme vous dise cela mais je pense que plusieurs responsables de programme partageraient mon avis, sauf quand il s'agit de discuter d'une modification de programme ou de la création d'un cours. On devrait pouvoir y véhiculer une dynamique institutionnelle mais, depuis qu'on ne siège plus au CONFEP [3], nous ne nous sentons pas vraiment engagé-e-s (dans un tel processus) et c'est ce que je constate en regardant le rythme des séances des conseils." "J'ai toutes les misères du monde à participer à ces décisions parce qu'elles ne se prennent pas à notre niveau." Il a l'impression que les représentant-e-s étudiant-e-s ont le même sentiment.

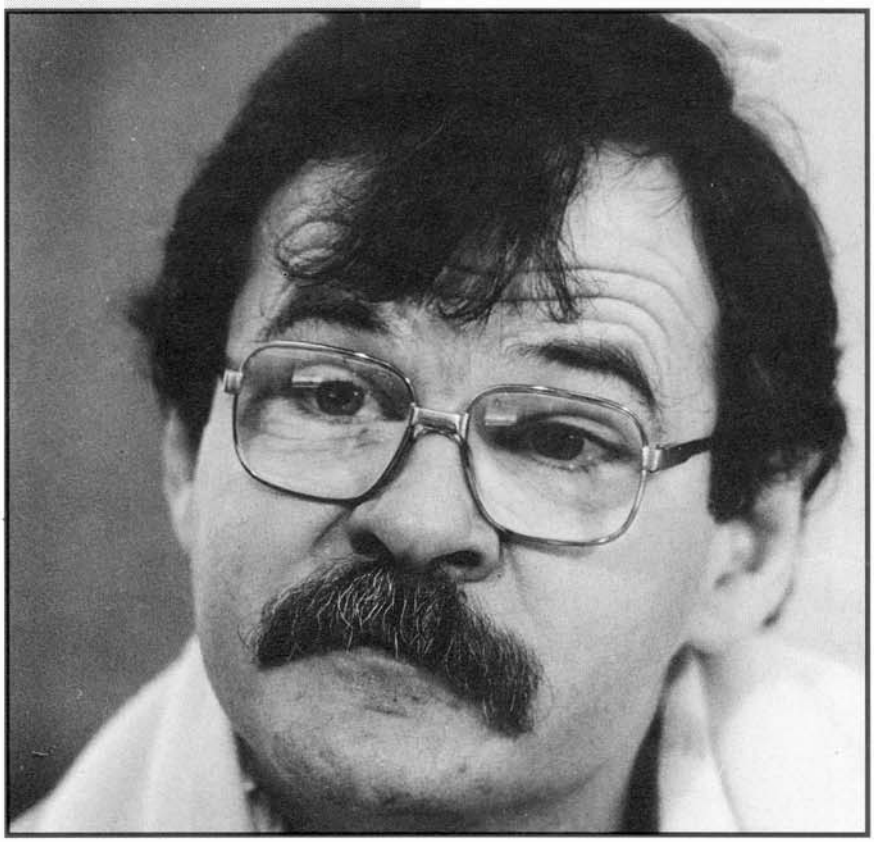

Jean Vallières

L.Plamondon: "Nous autres, on défend l'existence de l'éducation des adultes et la tradition de notre faculté..."

La syndicalisation : pourquoi ?

Depuis l'automne1986, les responsables de programme de la FEP ne participent plus aux débats du CONFEP. Cette situation doublée du licenciement[4] de cinq collègues en novembre 1985 est loin d'améliorer le climat des relations entre la direction et les responsables de programme de la Faculté. " Ce n'est pas parce que l'Université ne veut pas qu'on participe à la vie universitaire parce que c'est réservé à une élite composée de gens bien, bien spéciaux (...) que ça empêche les responsables de gérer leur programme." "C'est ridicule de fonctionner comme ça parce que, de poursuivre M. Plamondon, il se perd beaucoup d'énergie, de ressources et d'expertise; encore faudrait-il que les dirigeant-e-s de l'université estiment qu'il y en ait, ce dont ils-elles doutent profondément. Nous autres (les responsables), on défend l'existence de l'éducation des adultes et la tradition de notre faculté contre nos propres patrons. Ils ont décidé d'aller quelque part mais je ne vois pas exactement où et ce n'est pas vers l'amélioration de l'éducation des adultes; ça, c'est très clair."

À la suite de son congédiement Marie Bouchard, une responsable de programme à la FEP, portait son cas devant un tribunal d'arbitrage. Celui-ci a rendu son jugement en avril dernier. M. Plamondon rappelle qu'un des éléments important relevé par la cour a été " que l'université avait fait preuve d'une volonté farouche à l'égard des responsables de programme dans le processus de licenciement. La seule autre solution, quand vous avez affaire à des gens dont la parole écrite ne vaut rien, est de vous protéger par la loi. Si vous essayez, sans syndicat, de développer un rapport de groupe avec l'Université, vous êtes perdu d'avance."

Le syndicat des responsables de programme et de recherche de la FEP est en voie d'accréditation. Comme le souligne Louis Plamondon le problème n'est pas tant au plan des salaires -bien qu'il existe des situations inconfortables sur ce plan pour les femmes (discrimination salariale) et pour certain-e-s responsables dont les revenus sont gelés depuis quatre ou cinq ans- que dans la recherche " d'un minimum de protection contre l'autoritarisme."

La qualité de l'enseignement

Quand on aborde la demande de l'AGEEFEP d'ajouter des sommes supplémentaires, entre autres, pour l'engagement de professeur-e-s, au budget de la FEP, M.Plamondon rétorque : "Je ne vous dis pas que l'idée n'est pas intéressante mais c'est idiot parce que ça va à l'encontre de toutes les traditions de notre Université, de ses orientations actuelles et à l'encontre de sa situation budgétaire." Il estime que l'enseignement donné par les chargé-e-s de cours est de qualité équivalente à celui dispensé par les professeur-e-s de carrière. " Je pense que le problème pour la qualité de l'enseignement au premier cycle c'est l'accompagnement des étudiant-e-s dans leurs travaux. Les chargé-e-s de cours seraient tout à fait capables d'accompagner les étudiant-e-s dans un processus d'apprentissage s'ils-elles étaient rémunéré-e-s pour le faire. Il pourrait se créer des équipes de ressources (...) capables d'aider les étudiant-e-s qui ont un problème méthodologique;" (ces équipes pourraient) "passer suffisamment de temps à regarder le travail et les aider à le poursuivre. Les 300 000 $ ou 400 000 $ qui sont soustraits du budget de la FEP pour payer un déficit qui n'est même pas le nôtre pourraient servir à engager des ressources par programme, (...) à créer une structure au niveau des locaux. Notre situation est sans bon sens. On a de la misère à avoir des locaux pour nos cours; alors où voudriez-vous qu'on fasse rencontrer les étudiant-e-s avec des professeur-e-s ? "

Réflexions universitaires.

Alors que je relevais le scepticisme pour ne pas dire le cynisme de ces propos, Louis Plamondon enchaîne : " Si la Faculté ou l'Université va si mal, c'est précisément parce que ceux et celles qui la font, c'est-à-dire les étudiant-e-s et la majorité des enseignant-e-s, se sont désintéressé-e-s, se désintéressent et se désintéresseront de plus en plus du destin de l'université comme entité parce que ceux et celles qui s'y intéressent se font taper sur les doigts. Alors les étudiant-e-s se disent : pourquoi se mêler de ça ? Alors ils-elles se désintéressent de l'avenir de l'institution sans se désintéresser des études et, de la même manière, les responsables de programme se désintéressent de plus en plus de ce qui arrive à cette Faculté sans se désintéresser de leur programme. La Faculté est au doyen et l'Université, au recteur. C'est le schéma de la privatisation appliqué à une institution. Ca va être une très belle catastrophe, mais il faut attendre. Après ça on recommencera."■

1.Règlement relatif aux conseils de programme de la Faculté de l'éducation permanente, mandat, Annuaire 1987-88, Faculté de l'éducation permanente, 1987, p.4-4.

2.Règlement relatif aux conseils de programme de la FEP, Attributions, pt.2.2, Annuaire 1987-88, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal, 1987, p. 4-5.

3. Modification de l'article 29.03A des Statuts de l'Université portant sur la composition du Conseil de la Faculté de l'éducation permanente, Assemblée universitaire, octobre 1986.

4.Le choix était : le licenciement ou la pré-retraite. Trois personnes ont adopté cette dernière solution et les deux autres ont été licenciées. L'une d'entre elles, Marie Bouchard, a décidé de poursuivre l'Université.

La F.E.P. récidive...
JOURNÉE
PORTE OUVERTE

- Vous avez besoin de conseils dans le cheminement de votre programme?
- Vous voulez être guidés dans le choix d'un deuxième ou d'un troisième programme d'étude?
- Vous avez des questions sur
  - ☑ la structure de votre programme?
  - ☑ le contenu des cours?
  - ☑ le règlement pédagogique?
  - ☑ les modalités administratives?

Nos responsables de programme et conseillers en formation se feront un plaisir de vous recevoir, **sans rendez-vous,**

au 3335, chemin Queen Mary
le mercredi 21 octobre 1987
entre 9 h et 19 h

Des rafraîchissements seront offerts tout au long de cette journée.

C'est un rendez-vous!

Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

La situation se clarifie à Trois-Rivières.

par Chantal Laplante

Le comité provisoire du regroupement des étudiant-e-s à temps partiel de l'Université du Québec à Trois-Rivières (RETPUQTR) tiendra un second référendum à l'automne prochain, probablement au mois d'octobre.

Cette décision a été prise à la suite d'une rencontre entre des représentants de la direction de l'Université et deux membres du comité provisoire. En juillet dernier, MM. Jean-Paul Bettez, directeur aux services aux étudiants, Lucien Bédard, avocat de l'Université, René Bourassa et Daniel Laplante , respectivement président et vice-président du comité provisoire du RETPUQTR sont arrivés à une entente clarifiant les mécanismes du vote référendaire.

Un bilan des événements entourant le premier référendum a permis d'évaluer le mode de scrutin et d'établir des critères et des mécanismes assurant aux étudiant-e-s leur droit d'exprimer, en toute démocratie, leur soutien ou leur défection à l'égard d'un éventuel regroupement des étudiant-e-s à temps partiel.

Le bilan.

Rappelons que, lors du premier vote, le mode d'identification des étudiant-e-s avaient fait l'objet d'une contestation de la part de la direction de l'UQTR. Cette identification devait comporter le nom, le prénom et le code permanent du ou de la votant-e inscrits sur une première enveloppe. Celle-ci renfermait une seconde enveloppe non-identifiée dans laquelle se retrouvait le bulletin de vote. Seul, la seconde enveloppe était jetée dans la boîte de scrutin; la première permettait simplement l'identification de l'étudiant-e partipant-e sur la liste officielle fournie par le registrariat.

Cette façon de procéder marquait une première à l'UQTR puisqu'elle inversait le processus d'identification du ou de la votant-e en plaçant celui-ci après le vote et non pas avant comme c'est le cas habituellement.

La direction de l'Université avait accepté cette modification malgré l'opposition de l'Association générale des étudiant-e-s de l'UQTR (AGEUQTR). Cependant l'Université a contesté les résultats du premier référendum alléguant que plus de 600 des 1163 bulletins de vote ne pouvaient être reçus parce le code permanent apparaissant sur la première enveloppe était incomplet.

Le comité provisoire du RETPUQTR : (en partant de l'arrière, de ga. à dr.) Daniel Laplante, Marielle Martel, Claude Sahas, René Bourassa, Sylvain Roy, Gilles Duchesne(UQTR, responsable de région, ne fait pas partie du comité).

Le mode de scrutin restera le même.

Lors de la rencontre de juillet, les représentants de l'UQTR ont convenu que le mode de scrutin employé au printemps dernier correspondait bien aux exigences de l'Université. On y a même trouvé des avantages, car selon les organisateur-trice-s, il contribuerait à une plus grande participation étudiante et à un meilleur contrôle.

Toutefois, afin d'éviter les erreurs antérieures, une publicité pré-référendaire mettra l'accent sur la nécessité d'inscrire le code permanent complet. L'Université est prête à collaborer en assurant la présence de greffier-ère-s lors du scrutin afin que chaque étudiant-e ait l'opportunité de pouvoir recevoir son code permanent sur les lieux du vote.

De plus, la direction de l'UQTR a accepté de fournir un prêt financier pour la préparation de ce second référendum. C'est une nouvelle attitude dont se félicite le comité provisoire puisque, lors de la tenue du premier référendum, il avait essuyé, à ce sujet, une fin de non recevoir.

Seule l'attitude de l'AGEUQTR demeure encore incertaine. Son opposition au mode de scrutin du premier référendum laisse supposer que cette Association voit peut-être d'un mauvais oeil la formation d'un regroupement des étudiant-e-s à temps partiel. Outre la perte de plus de 4 000 membres, soit plus de la moitié de son membership, l'Association verrait son poids financier et politique grandement diminués.

Une entreprise d'envergure.

Le comité provisoire du RETPUQTR entreprendra sa tâche au début d'octobre. L'AGEEFEP, pour l'avoir déjà entrepris, comprend que de rejoindre, en deux semaines, plus de 4 000 étudiant-e-s de plusieurs pavillons et de villes périphériques, parfois éloignées, est un défi de taille. Elle suit avec intérêt l'évolution de ce dossier et souhaite au comité provisoire un franc succès.

Le français : du plus lourd au plus léger.

Une pensée claire, dans un français limpide[1].

L'ajout d'une condition d'admission à l'université : la maîtrise de la langue maternelle.

Tel est l'esprit des recommandations faites par un groupe de travail de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec(CREPUQ), dans un document rédigé en avril 1986 et qui n'a jamais été rendu public.

Le groupe s'inquiète de la "piètre qualité du français de ceux et celles qui frappent à la porte des facultés du Québec (et qui) est préjudiciable à la poursuite des études et même à l'exercice d'une future profession. Ces carences, ajoute-t-il, affectent la capacité d'exprimer clairement des idées et de les organiser en un ensemble cohérent."

À la pêche aux perles.

Une dame de Ste-Foy (Québec) [2] tout en dactylographiant des travaux d'étudiant-e-s de l'université Laval, collectionne ces erreurs grossières et ridicules communément appelées 'perles'.

Quelques-unes valent bien la peine d'être mentionnées et d'être lues à haute voix :
C'est du ressort de la mite-au-logis.
Il y avait, en trautre, sa famille...
Il demeure fasse à nous.
Aupar-à-vent, il ne disait rien.
En ce qui attrait à mes antécédents de travail...
Son sucais dépend de son cours universitaire. Vraiment ?

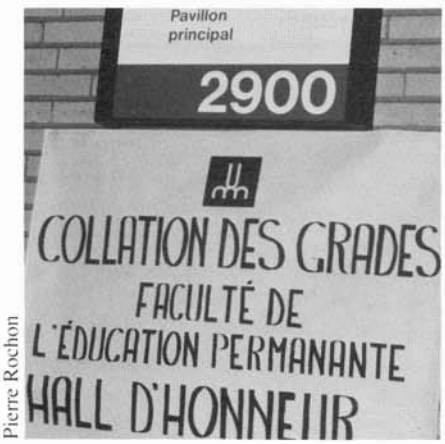

Pierre Rochon

Historiette.

Et, comme si cela n'était pas suffisant, il existe aussi la faute d'inattention. La bête et la méchante faute qui vous couvre le front de rouge et plonge votre ego dans les abîmes de la honte et du repentir. Celle qui vous guette quand votre état de fatigue est plus bas que zéro ou qui s'insinue dans les touches du clavier trop rapidement manoeuvré. De celle-là, nous en avons tous et toutes à notre crédit. Un exemple ?

À mes débuts, dans le joyeux monde de la communication, j'avais à préparer la première campagne de publicité de la Télé-université qui, comme chacun-e le sait, est une des *constituantes* de l'Université du Québec.
Textes, dépliants, affiches étaient mon lot quotidien et le tout devait être prêt pour la rentrée de septembre. Arrive la première impression (communément appelé un 'bleu') de l'affiche principale qui devait faire connaître, au Québec entier, ce nouvel organisme. Elle passe de main en main, de directeurs à directrices jusqu'à la petite scribouillarde que j'étais. Tout le monde donne son accord et voici notre affffiche repartie vers l'imprimerie.

Attente impatiente, dernière touche finale et réception des documents imprimés. Puis, arrive le grand jour : livraison de l'affiche. Déballage fébrile, couleurs resplendissantes, fierté débordante et ouïe!...erreur fatale : la Télé-université était devenue " une des unités *consistantes* de l'Université du Québec ".■

M.L.

1.Source : Lachance,L., Les étudiants maîtrisent mal leur langue, Le Soleil, 13 juin 1987.
2.Source : Des perles nombreuses, de toutes les couleurs, Le Soleil, 13 juin 1987.

Une curiosité qui n'en est pas une.

Dernières statistiques de la CREPUQ (1986)[1] sur la clientèle universitaire du Québec : pour la première fois, les femmes représentent plus de la moitié (50,8%) des candidat-e-s à l'admission (cours réguliers de 1er cycle).
Deux facteurs majeurs fournissent, selon la CREPUQ, un début d'explication : les femmes ont plus de facilité à entrer à l'université à cause de la qualité de leur dossier scolaire et, une fois admises, poursuivent leur démarche en pourcentage nettement plus grand que les hommes.
La tendance demeure la même en ce qui concerne les programmes courts : en 1986, 60% des demandes d'admission provenaient des femmes.
Si l'on en juge par les chiffres de l'étude de la clientèle de la FEP[2], nous dépassons cette moyenne avec un pourcentage de 73,5% de femmes à cette Faculté.
L'enquête de la CREPUQ révèle aussi que les sciences administratives deviennent, de plus en plus, un secteur d'études intéressant les femmes.■

1.Rivard,J.Claude, Plus de la moitié des candidats étaient des femmes et Les femmes sont de meilleures clientes que les hommes pour les certificats, Le Soleil, 27 juin 1987.
2.Therrien, Rita, Etude de la clientèle-FEP-Automne 1986, Bureau d'études et de développement, FEP, U. de M., Janvier 1987, 60p..

Parlons chiffres !

Dorénavant, toutes les facultés de l'Université de Montréal, y compris la FEP, auront un règlement identique en ce qui concerne la note de passage.

Lors d'une de ses dernières séances, la Commission des études a adopté une modification du Règlement pédagogique (art. 3.5) dont nous reproduisons ici les grandes lignes.

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème ci-dessous :

Lettre	Points	Equivalence
A+	4.3	90-100 %
A	4.0	85-89 %
A-	3.7	80-84 %
B+	3.3	77-79 %
B	3.0	73-76 %
B-	2.7	70-72 %
C+	2.3	67-69 %
C	2.0	63-66 %
C-	1.7	60-62 %
D+	1.3	57-59 %
D	1.0	53-56 %
D-	0.7	50-52 %
E	0.3	35-49 %
F	0.0	0-35 %
S	sans valeur numérique	succès
T	sans valeur numérique	échec

Calcul de la moyenne

1ère étape :

nombre de crédits d'un cours X nombre de points obtenus à ce cours = résultat

2ème étape :

$$\frac{\text{somme des résultats obtenus pour chacun des cours}}{\text{nombre total de crédits suivis}} = \text{moyenne}$$

Remarques importantes.

Dans un système de notation à seuil unique, l'étudiant-e réussit à un cours si, il ou elle, obtient au moins C-(1.7) pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C-entraîne un échec à ce cours.

Dans un système de notation à double seuil, l'étudiant-e réussit à un cours si, il ou elle, obtient au moins D- (0.7) pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à D- entraîne un échec à ce cours. ▮

Résultat du mot croisé p.34

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	S	E	I	G	N	E	M	E	N	T
2	R	E	N	T	R	E	E	■	A	S	I	E
3	A	G	■	■	E	R	R	E	R	■	L	L
4	D	A	M	E	■	O	F	F	R	E	■	E
5	I	T	E	■	E	N	■	F	E	P	■	■
6	C	I	M	E	N	T	É	E	■	O	N	C
7	A	V	E	■	T	O	R	T	■	P	A	L
8	T	E	■	B	A	L	I	S	E	E	■	A
9	I	■	A	R	M	O	N	■	S	E	N	S
10	O	■	N	U	A	G	E	S	■	■	O	S
11	N	U	A	I	■	I	■	E	N	V	I	E
12	■	M	■	T	R	E	M	P	E	U	R	S

Êtes-vous de cet avis?

À l'une de ses séances de juin, le CONFEP recevait le Rapport annuel sur les conseils de programmes 1. En voici les conclusions.

"Bien que le contenu des réunions des conseils de programme soit généralement de haute qualité, force m'est de reconnaître qu'à certains égards, je pense surtout au nombre de réunions, le bilan n'est pas toujours des plus positifs. Cet organisme de la Faculté n'a pas encore trouvé l'élan et la vigueur que le CONFEP a voulu lui conférer (...). Peut-être a-t-on été trop ambitieux, quand on pense, entre autres, que, selon les Statuts (art.31.01, alinéa c), le directeur de département convoque l'assemblée de département au moins une fois par année et non deux fois comme c'est le cas à la Faculté pour un organisme non statutaire. Ne serait-il pas opportun de revoir sous peu l'ensemble du règlement relatif aux conseils de programme?" (p.4).▮

1.Rapport annuel sur les conseils de programmes(dépôt). E111/CONFEP/120/Doc. 9, juin 1987, 4p..

BABILLARD

Prenez l'appel au sérieux, vous y gagnerez

Vous êtes étudiant-e-s et membres de l'AGEEFEP. De plus, vous avez déjà un métier ou une profession où vous avez acquis une expérience dans un domaine quelconque et vous voudriez en faire profiter vos collègues étudiant-e-s. Cette nouvelle rubrique de Cité Éducative vous permet d'en faire part et d'offrir vos services.

Il ne s'agit pas d'annonces classées pour la vente de votre canari ou de votre auto mais de services directement reliés aux études à la FEP: service de dactylographie ou de traitement de textes, mise en pages, vente de livres scolaires, préparation de curriculum vitae, etc..

Pour le numéro de novembre, vous n'avez qu'à faire parvenir vos offres de service, avant le 20 septembre, à : AGEEFEP, a/s Cité Éducative, C.P. 6128 Succ. A, Montréal, H3C 3J7.

Service de traitement de textes.

Prix spéciaux pour les étudiant-e-s de l'AGEEFEP

Efficacité et rapidité assurées pour tout genre de travaux:

- thèses,
- travaux scolaires,
- curriculum vitae, manuscrits, etc..

Communiquez avec **Diane Rousseau au : 655-9287.**

CARTES D'AFFAIRES

648-9640-41
L. Kenny, Prop.

CARROSSERIE D'AUTO KENNY

11350 BOUL. ARMAND BOMBARDIER
RIVIERE DES PRAIRIES - MONTRÉAL

Debossage — Peinture
Auto de Courtoisie
Spéc.: Fibre de verre
Peinture émail et acrylique
Remorquage 24 heures par jour

GALERIE
MAXIMUM
CENTRE DE DIFFUSION DE L'ART CARCÉRAL

du 8 au 27 septembre : François DeLucy, peintre

Heures d'accueil de la galerie:
Du mardi au dimanche de 14 heures à 18 heures.

123 ouest, Mont-Royal, Mtl. Qué. H2T 2S9 Tél.: 282-2050

Brasserie *La Goulée*

291, Mont-Royal ouest,
Montréal
843-7181

Les Futonistes

Service de livraison

4810 St-Denis Mtl. 842-0890

CROISEZ L'AGEEFEP

par Yvan Lortie

HORIZONTALEMENT

1. Ce sont principalement des chargé-e-s de cours qui le donnent à la FEP.
2. Evénement qui réunit chaque année des milliers d'étudiant-e-s de tout âge - Un des continents.
3. Argent - Rôder - Double consonne.
4. Femme de haute et de bonne naissance - Proposition.
5. Allez, en latin - Préposition - Faculté de l'éducation permanente.
6. Enduite de ciment - Jamais (ancien terme).
7. Prière - Outrage, préjudice - Pieu.
8. Exclamation méridionale - Garnie de balises.
9. Pièce du train d'une voiture à cheval - Nous en avons cinq.
10. Nuées - Squelette.
11. Nuançai - Jalousie.
12. Ouvriers qui trempent l'acier.

VERTICALEMENT

1. Action d'arracher.
2. Dépourvue d'éléments constructifs - Université de Montréal.
3. Etain - Semblable - Recueil de bons mots.
4. Conjonction - Vacarme.
5. Colère - Commença.
6. Certificat de la famille Santé.
7. Vigueur - Instrument chirurgical.
8. Conséquences, résultats - Pied de vigne.
9. Expression que nos cousins français utilisent à profusion - En matière de - Négation.
10. Existes - Long poème fantastique - Distingué.
11. Fleuve d'Afrique - Sodium - Obscur, sombre.
12. Les enfants sont tranquilles quand ils sont devant - En septembre et octobre, l'Exécutif de l'AGEEFEP en fait la tournée.

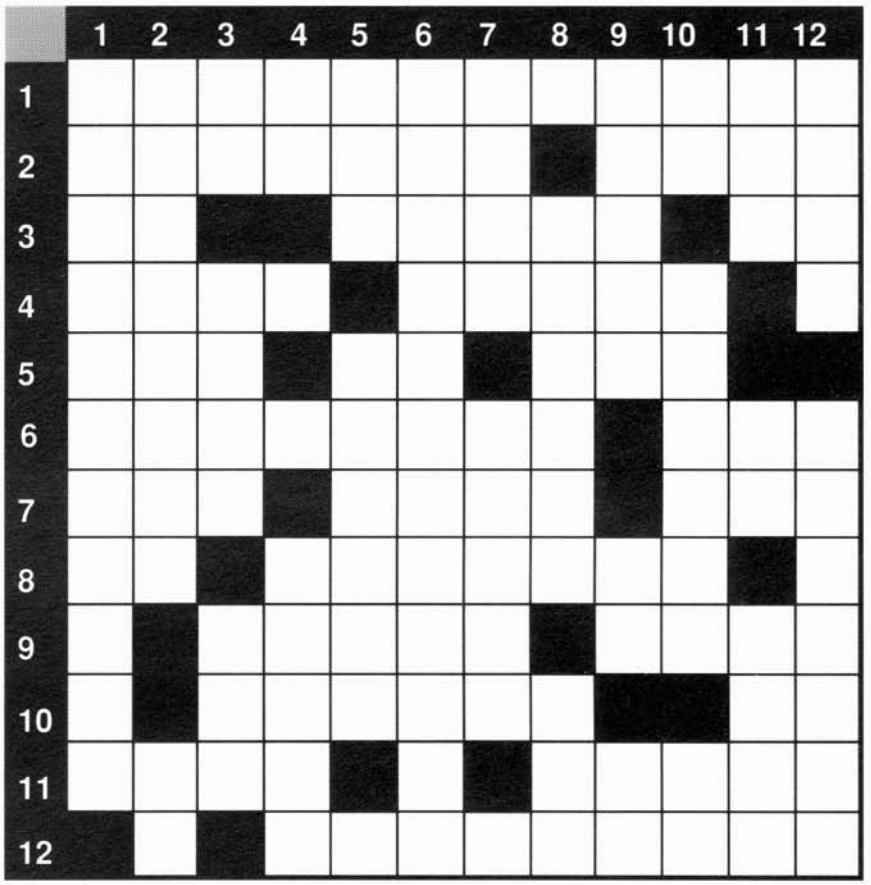

La librairie des gens d'affaires

DEVENEZ MEMBRE

Loophec

340-6400

5255 ave. Decelles, suite 1008
sur le campus de l'université.

Micro Campus et IBM

Vous présente
La nouvelle génération d'ordinateur
PERSONNEL
IBM.

Prix éducationnel:
*$1,999.99

Micro ordinateur IBM modèle 30
Incluant moniteur monochrome 12"
Deux lecteurs de disquettes 3"1/2

Micro Campus SICL
Pavillon Lionel-Groulx
3200 Jean Brillant, loc. 2200
tél.: 737-0861

*Les prix sont sujet à changement sans préavis et cette offre est valable jusqu'au 14 septembre1987.

ABONNEMENT

Les non-membres de
l'AGEEFEP peuvent maintenant se procurer
CITÉ ÉDUCATIVE

Le prix de l'abonnement
est de 15 $
pour cinq parutions.

Envoyez à : CITÉ ÉDUCATIVE
a\s AGEEFEP
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Tél.: _____ _____
Résidence Bureau

☐ Chèque ou mandat- poste inclus

☐ 15 $ pour cinq parutions

Date: _____

Signature: _____

ISSN 0832-9931